

 **SOUS LA LOUPE**

Nouveaux bourgmestres,  
vie des élus : notre dossier  
mandataires

 **ÉCHO DE LA RÉGION**

Simplification administrative :  
rencontre avec easy.brussels

 **EUROPE EN CAPITALE**

Des projets européens et  
internationaux positifs

# Trait d'Union

Ville et Communes de Bruxelles-Capitale



ED. RESP. CORINNE FRANÇOIS - N° 7318

Rénovation de  
l'îlot communal  
d'Ixelles entamée

**N° 130**

BUREAU DE DÉPÔT : BXL X  
MAGAZINE  
SEPTEMBRE-OCTOBRE 2022  
AGRÉATION P 921662



# Crise énergétique et inflation: un choc financier plus intense que celui du Covid-19

## ÉTUDE FINANCES LOCALES 2022

Alors que les conséquences de la crise sanitaire impactent encore indirectement les finances communales, voici ces dernières confrontées à deux nouveaux défis de taille: la hausse constante du coût de l'énergie et une inflation à son plus haut niveau depuis 40 ans. Malgré les mesures fédérales prises en matière d'énergie, les villes et les communes doivent surveiller leur propre facture d'énergie et faire face à un nombre croissant de demandes d'aide sociale au CPAS, alors que l'indexation salariale pèse inévitablement sur le budget communal.

Les villes et les communes vont-elles pouvoir remplir leur fonction d'exemple dans la transition énergétique et leur rôle en tant que solide moteur d'investissement?

Belfius Research fait le point dans l'Étude Finances Locales 2022.  
Consultez ses analyses et conclusions sur [belfius.be/etudes](https://belfius.be/etudes)

# Belfius



## PATIENCE ET RÉSILIENCE, DE NOUVELLES COMPÉTENCES ESSENTIELLES

Le rôle des élus locaux est d'autant plus ardu que la succession des crises (sanitaire, ukrainienne, énergétique, inflationniste, sociale, environnementale...) ne connaît pas la crise. Il en faut des qualités d'adaptabilité, de résilience même, pour gérer la petite entreprise qu'est une administration communale, en ce compris les CPAS, ces dernières années.

Des qualités d'adaptabilité qu'il faut avoir en plus de la centaine de missions dévolues au Bourgmestre, et sans doute prochainement se verront-ils dotés d'une compétence nouvelle dans le domaine de la criminalité subversive. Après les événements liés au trafic de drogue à Anvers, on ne peut que se réjouir de voir que les Bourgmestres des grandes villes soient enfin invités autour de la table avec le Premier Ministre, le Parquet, et plusieurs ministres... c'est suffisamment rare pour être souligné.

Mais tout d'abord, c'est la justice et la police fédérale qu'il faut refinancer. Ensuite, les mandataires politiques locaux étant déjà soumis à de nombreuses pressions aujourd'hui, cette nouvelle compétence les exposerait encore davantage... Est-ce vraiment souhaitable ? Enfin, l'avant-projet de loi sur la criminalité subversive comporte de nombreux risques juridiques et de recours, et pourrait engager la responsabilité civile et pénale de la Commune, du Bourgmestre et du Collège. En outre, la charge financière pourrait (encore) reposer sur les pouvoirs locaux.

Ce n'est pas une lapalissade que de dire que les compétences des élus locaux en Belgique sont d'une grande étendue et exigent de nombreuses qualités. Un dossier « mandataires communaux et de CPAS » dans cette édition vient le souligner à nouveau. Que ce soit dans l'interview des cinq derniers bourgmestres qui viennent de prêter serment, ou dans le retour de la formation aux élus que Brulocalis a organisée à la rentrée pour les mandataires communaux et de CPAS : « *Connaître le fonctionnement des organes, les obligations et les droits des élus, l'étendue de leur devoir de discrétion, savoir analyser un budget (communal ou de CPAS) et traduire des besoins en véritables enjeux constituent des préoccupations majeures pour tous les élus.* »

On charge toujours plus la mule, et le risque est d'épuiser la monture – les communes, les CPAS, et leurs représentants.

Au sud du pays, l'UVCW l'a rapporté lors d'une audition organisée par le Parlement de Wallonie, en parlant du blues des élus. Au nord du pays, une récente enquête indique que plus de la moitié des mandataires, actifs à différents niveaux de pouvoir et issus de différents partis, connaissent un mauvais équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Et rappelle que depuis quelques années, on assiste à l'émergence des discours de haine envers les élus, surtout en milieu urbain... Qualités de résilience à démontrer encore pour nos élus. Et ce alors que, de nombreux élus ne se sentent pas assez soutenus, y compris au niveau de la fonction maïorale : « *Quand vous devenez Bourgmestre, vous n'avez plus personne vers qui vous retourner.* » a déclaré l'un. Tandis qu'un autre conclut, montrant une grande adaptabilité face aux crises : « *Il faut continuer à faire fonctionner la commune au quotidien et sur le long terme. On n'a pas le choix.* »

La mission de Brulocalis et de la Fédération des CPAS bruxellois d'accompagner les bourgmestres et d'outiller les élus bruxellois, communaux et de CPAS, dans ce travail passionnant mais éreintant, prend ici tout son sens.

**Olivier Deleuze,**  
Président de Brulocalis



1. Le 3 mai 2022, Maxime Daye, Président de l'UVCW, Pol-Olivier Delannois, Jean-Michel Javaux, Jean-Paul Bastin, Vice-présidents, ont présenté une audition devant la Commission du Logement et des Pouvoirs locaux sur le « blues des élus ». Un résumé de l'audition est à retrouver ici : [https://www.uvcw.be/no\\_index/articles-pdf/download/7721.pdf](https://www.uvcw.be/no_index/articles-pdf/download/7721.pdf)
2. Enquête menée auprès de 600 titulaires d'un mandat par Beweging.net, l'équivalent du Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC) au nord du pays et dont les résultats ont été publiés jeudi 15/09/2022.

DIRECTION :  
Corinne François

COORDINATION :  
Céline Mercier

RÉDACTION :  
Clara Van Reeth, Céline Mercier, Patrice  
Van Laethem, Sofia Douieb, Charlotte  
Mali, Davide Lanzillotti

TRADUCTION :  
Patrice Van Laethem

SECRETARIAT :  
Joao André

GESTION DES ABONNEMENTS :  
02 238 51 49  
[welcome@brulocalis.brussels](mailto:welcome@brulocalis.brussels)

RÉGIE PUBLICITAIRE :  
Target Advertising  
02 880 59 14 ou 081 55 40 78  
[www.targetadvertising.be](http://www.targetadvertising.be)

PHOTO DE COUVERTURE :  
Commune d'Ixelles

Trait d'Union est imprimé sur papier  
recyclé à 100%

Dit tijdschrift bestaat ook in  
het Nederlands.  
Contacteer ons secretariaat :  
[welcome@brulocalis.brussels](mailto:welcome@brulocalis.brussels)

Trait d'Union est intégralement  
disponible sur  
[www.brulocalis.brussels](http://www.brulocalis.brussels)

La version pdf comprend des hyperliens.

BRULOCALIS, Association Ville  
& Communes de Bruxelles  
Rue d'Arlon 53/4 - 1040 Bruxelles  
Tél 02 238 51 40 - Fax 02 280 60 90  
[welcome@brulocalis.brussels](mailto:welcome@brulocalis.brussels)  
[www.brulocalis.brussels](http://www.brulocalis.brussels)

## SOMMAIRE

EDITO .....03

### DOSSIER SPÉCIAL MANDATAIRES

#### SOUS LA LOUPE

NOUVEAUX BOURGMESTRES NOMMÉS : RENCONTRES EN PARALLÈLE .....05

#### SOUS LA LOUPE

LA VIE QUOTIDIENNE ET LA RÉALITÉ DES ÉLUS COMMUNAUX ET DE CPAS  
BRUXELLOIS .....16

#### SOUS LA LOUPE

ÉTUDE FINANCES LOCALES 2022 .....18

#### ÉCHO DE LA RÉGION

EASY.BRUSSELS ACCOMPAGNE LES POUVOIRS LOCAUX BRUXELLOIS DANS UNE  
ÈRE TOUJOURS PLUS DIGITALISÉE .....20

#### ÉCHO DE LA RÉGION

FORMER LES AGENTS PUBLICS DES POUVOIRS LOCAUX POUR RÉDUIRE LES  
INÉGALITÉS NUMÉRIQUES ENTRE LES USAGERS .....26

#### NOS COMMUNES

L'ÎLOT COMMUNAL D'IXELLES CONTINUE SA TRANSFORMATION ET S'OFFRE UN  
ATRIUM FLAMBANT NEUF .....34

#### SOUS LA LOUPE

BILAN CIC 2017-2021 : QUAND LA COOPÉRATION NOURRIT LE DESTIN DE  
COMMUNES PARTENAIRES .....39

#### EUROPE EN CAPITALE

DE L'ÉNERGIE POSITIVE DANS LES QUARTIERS ? UN PROJET EUROPÉEN DE  
RECHERCHE ET D'INNOVATION .....42

#### EUROPE EN CAPITALE

INCLUCITIES : SCHAERBEEK ET JELGAVA (LETTONIE), DES VILLES APPRENANTES  
SUR LE THÈME DE LA MIGRATION .....44

Publié avec le soutien de



> Clara Van Reeth, journaliste

# NOUVEAUX BOURGMESTRES NOMMÉS : RENCONTRES EN PARALLÈLE

Cette année a vu le départ, pour certains prévu et annoncé déjà depuis les dernières élections communales, de plusieurs bourgmestres qui étaient des figures et symboles de la politique locale : Hervé Doyen, Didier Gosuin, Pierre Kompany, Charles Picqué, et Stéphane Roberti. Pour la plupart, leurs successeurs ne sont pas novices non plus en matière de mandat et d'activités politiques, et ont eu le temps de se préparer à l'exercice de la fonction de bourgmestre, chef d'orchestre de la démocratie locale. Nous avons interviewé dans cet article les nouveaux bourgmestres tous enfin nommés pour revenir sur les conditions de leur désignation, leurs débuts en tant que bourgmestres et leurs constats, leurs challenges et priorités actuels et à venir. S'ouvre ainsi une période de deux ans et quelques avant les prochaines élections communales pour enclencher ou continuer certains projets. Ces nouvelles arrivées marquent également un rééquilibrage de genre au sein des communes bruxelloises, même si on est encore loin d'une réelle parité femmes-hommes.



## SAINT-GILLES JEAN SPINETTE (PS)

« En tant que Bourgmestre, je vais devoir me départir de cette logique plus combattante qui a longtemps été la mienne pour endosser, au sein de l'équipe, le costume du compromis. »

### Parcours professionnel

Après des études en sciences politiques, Jean Spinette s'investit de 1999 à 2006 aux côtés de Charles Picqué, d'abord comme gestionnaire du programme d'aménagement dans les quartiers, ensuite comme directeur du Service de la Culture.

Entre 2007 et 2018, il préside le CPAS de Saint-Gilles, et entre 2013 et 2018 la Fédération des CPAS bruxellois.

En 2018, il est élu Échevin de l'Enseignement, des Finances et de la Prévention de la commune de Saint-Gilles. En 2022, il succède à Charles Picqué en tant que Bourgmestre.

**Vous avez prêté serment en septembre dernier. Dans quelles circonstances le transfert de maiorat avec votre prédécesseur, Charles Picqué, s'est-il décidé et déroulé ?**

« Charles Picqué avait annoncé en début de mandature qu'il céderait son poste à la moitié ou aux deux-tiers de la mandature et que le groupe majoritaire de la liste du bourgmestre présenterait alors un ou une candidate. En décembre dernier, nous avons donc procédé à des élections internes au sein de notre parti ; nous étions trois candidats, deux femmes et un homme. C'est ma candidature qui a été retenue. Un acte de présentation de candidat a ensuite été déposé au sein de la majorité. Puis, fin juin, Monsieur Picqué a remis sa démission. Entre ma candidature et sa démission, il y a donc eu six mois de préparation et de transition. »

**Comment se sont déroulés ces six mois de passation de pouvoir ?**

« J'étais Échevin des finances et, vu le contexte, la réalisation du budget était un exercice particulièrement

*périlleux. Le bourgmestre a tenu à m'accompagner dans cette tâche. Ces derniers mois ont donc essentiellement été consacrés à la réussite de cette difficile équation budgétaire, en concertation avec le comité de direction et toutes les équipes de l'administration.*

*Je dirais que c'est plutôt au niveau psychologique que les choses ont été plus difficiles. Toute ma carrière, je l'ai passée soit au sein de l'administration, soit au sein du cabinet, soit en tant qu'élu, aux côtés de Charles Picqué. Ce sont, au total, vingt-cinq années de compagnonnage avec un grand homme, dont le départ de la vie politique nous rend tous un peu orphelins.*

*D'ailleurs, nous faisons cette interview dans mon bureau que j'appelle encore le « bureau de Charles ». Cela faisait trente-sept ans que Charles Picqué occupait ce bureau sans discontinuer ; le lieu est chargé de sa personnalité. »*

**Avez-vous été confronté à d'autres difficultés dans cette prise de fonction en cours de législature ?**

« Pour moi, le bourgmestre n'est jamais qu'un *primus inter pares* (premier parmi les pairs, NDLR). Certes, Charles Picqué incarnait un peu cette figure « paternelle », celle de l'homme d'expérience qui nous partageait son savoir et ses conseils. Personnellement, en ce qui me concerne, je me rattacherai davantage à l'image du frère qu'à celle du père ; je suis l'*alter ego* de mes collègues et c'est dans ce sens que j'entends mener mon travail d'équipe.

*La fonction de bourgmestre relève, je pense, de la capacité à pouvoir s'élever au-dessus des divergences et de chercher le compromis, et c'est bien ce que j'entends faire.*

*Je vais devoir me départir de cette logique combattante et passionnée qui a longtemps été la mienne – sans l'oublier totalement, parce que je pense que ce tempérament sera nécessaire pour défendre les entités communales face aux difficultés qu'elles vont*

traverser — pour endosser, au sein de l'équipe, le costume du compromis. »

**Outre les six mois de transition passés à travailler aux côtés de Charles Picqué, quels sont les autres facteurs qui ont facilité la passation de pouvoirs ?**

« Nous nous connaissons bien avec mes collègues ; il y a une complicité entre nous, même dans la divergence. Je crois beaucoup en cette dialectique d'échanges et de contradictions. Je pense qu'une décision est intéressante quand elle est le fruit de d'une discussion et de remises en question. »

**Vous étiez auparavant Échevin de l'enseignement, des finances et de la prévention. Comment vivez-vous ce passage d'Échevin à Bourgmestre ?**

« À l'instar de mes collègues d'autres communes, j'ai dû me dessaisir des compétences échevinales qui me passionnaient, afin de pouvoir exercer pleinement mes compétences de Bourgmestre et me consacrer notamment aux enjeux de sécurité et de responsabilité.

Ce sont désormais des collègues qui se voient investis de ces matières importantes.

Car tenir les cordons de la bourse dans un contexte aussi difficile est très important. Et dans les compétences d'intérêt communal, l'enseignement est une compétence-clé. »

**Pourriez-vous expliciter quels sont les chantiers prioritaires de cette mandature ?**

« La majorité s'était fixée des objectifs assez ambitieux, dont certains ont déjà été rencontrés. En matière d'enseignement, nous avons accompli plusieurs objectifs que nous nous étions fixés, notamment sur la

gratuité scolaire. Et matière de finances, il y a encore des enjeux de modernisation et de responsabilisation à travailler, mais nous avons déjà beaucoup avancé dans la simplification administrative.

Nous avons aussi beaucoup avancé sur les questions de propreté. Mais c'est un mythe de Sisyphe et je pense qu'on va devoir s'en saisir en travaillant avec nos concitoyens.

Dans la gestion des bâtiments, la piscine est un autre gros chantier car, comme dans toutes les communes, elle représente un enjeu important en termes de coûts de rénovation et de fonctionnement.

Il y a également des chantiers d'aménagement de l'espace public, de piétonisation, de perméabilité et d'aménagement des parcs.

En matière de mobilité, nous sommes encore en phase de réflexion pour trouver un compromis entre la mobilité de ceux qui ne peuvent pas se passer de la voiture, des personnes à mobilité réduite, de ceux qui ont la possibilité de se déplacer à pied ou en vélo (ou qui n'ont que cette solution)...

Enfin, la verdurisation est également un chantier important : en pleine urgence climatique, il est urgent d'amener du vert en ville pour abaisser les températures. »

**Vous le disiez, la situation financière des communes n'est pas bonne. Covid, accueil des réfugiés, inflation, hausse des prix de l'énergie : pouvez-vous nous expliquer comment cela se manifeste concrètement pour Saint-Gilles ?**

« Pas plus tard qu'hier, nous étions avec le Collège en train de travailler à l'élaboration d'un plan d'urgence, pas seulement climatique mais un plan d'urgence

sociale et climatique. L'idée est d'aboutir à une certaine sobriété énergétique quant à l'usage de nos bâtiments. Nous avons le plus bel hôtel de ville de Bruxelles, qu'on se le dise, mais c'est une vraie passoire énergétique. Or le prix des factures d'énergie explose. Et nous ne sommes évidemment pas les seuls à le subir : nombre d'asbl, de commerces et de concitoyens vivent des situations très difficiles. Nous sommes au-devant d'une crise terrible. Et la commune, qui est en première ligne comme elle a été pour le Covid, doit se mettre en ordre utile.

Je pense que nous allons devoir travailler avec les citoyens, avec la société civile et l'associatif, pour trouver la manière dont on va encaisser ce choc. Militer au niveau politique aussi, parce qu'il faut vraiment que le message percole jusqu'au niveau européen, afin que des mesures d'urgence soient prises. »

**Quelles sont, à Saint-Gilles, les conséquences de cette situation financière difficile, en termes de politiques menées, de stratégies budgétaires ?**

« Le Ministre en charge des pouvoirs locaux a demandé aux communes de remettre des budgets équilibrés à zéro. Mais ici, comme dans de nombreuses autres communes, nous n'avons pas pu rencontrer cet objectif. La Ville de Bruxelles, Anderlecht, Forest, Ixelles... ces entités avec lesquelles je suis en échange constant ont elles aussi rencontré d'énormes difficultés à boucler leur budget. Toutes les communes ont présenté des déficits. Ici à Saint-Gilles, nous avons fait le choix, contrairement à d'autres entités, de ne pas toucher au personnel. Nous avons essayé de ne pas toucher aux services essentiels. Mais nous allons néanmoins devoir essayer de baisser nettement les dépenses, là où elles sont considérées comme superfétatoires.



## GANSHOREN JEAN-PAUL VAN LAETHEM (LES ENGAGÉS)

« Même en tant qu'Échevin expérimenté, le passage à la fonction de Bourgmestre est un grand changement. »

### Parcours professionnel

Diplômé de l'école hôtelière, il a travaillé dans le privé pendant plusieurs années avant de rejoindre des cabinets ministériels. Élu Conseiller communal en 1997, il devient ensuite Échevin en 2000 (notamment de la population, de l'état civil, du 3<sup>e</sup> âge, du logement et du sport), jusqu'en 2022 où il devient Bourgmestre.

**Vous avez prêté serment en mai 2022, succédant ainsi à Pierre Kompany. Pouvez-vous nous expliquer dans quelles circonstances ce transfert de majorité s'est décidé ?**

Cela remonte à la précédente législature. En 2017, il y a eu un changement de majorité en cours de législature (ce qui est relativement rare), suite au décès du Bourgmestre en titre, Hervé Gillard. La nouvelle majorité a alors clairement indiqué que si,

lors des élections de 2018, l'électeur donnait le mandat aux composantes qui formaient cette majorité, c'est la liste la plus forte qui obtiendrait le majorité. Dans cette optique, un partage de la mandature (3 ans – 3 ans) avait aussi été annoncé. L'électeur a donc voté en connaissance de cause. Il se fait que c'est ma liste qui a fait le premier score aux élections ; nous avons donc tout simplement exécuté l'accord préalablement annoncé.

**Concrètement, comment s'est organisée et déroulée cette passation de pouvoir ?**

Les choses se sont extrêmement bien passées. Étant déjà membre du Collège en tant qu'Échevin, j'étais déjà bien au fait de la gestion quotidienne de la commune. Par ailleurs, en 2018, nous avons élaboré ensemble, avec Pierre Kompany, la note d'orientation pour les six années de législature. J'étais donc

également parfaitement au courant des dossiers importants et des enjeux centraux de cette législature.

Mais évidemment, il y a parfois des écarts entre ce que l'on prévoit et la tournure que prennent les événements. Je pense notamment au Covid, qui a handicapé pendant plus de deux ans le fonctionnement de la commune et a eu un impact considérable sur la population et les finances communales. Il a fallu s'adapter.

Et aujourd'hui, à nouveau, on se rend compte que les indexations salariales et la hausse des coûts de l'énergie vont probablement nous pousser à revoir notre copie, d'une façon ou d'une autre. À Ganshoren comme ailleurs, il va falloir lever un petit peu le pied. »

#### **Au-delà de ces difficultés contextuelles, avez-vous été confronté à des difficultés dans cette prise de fonction en cours de législature ?**

« Quand vous êtes Échevin, vous avez l'opportunité de vous focaliser pleinement sur vos matières. Dès le moment où vous devenez Bourgmestre, vous devez avoir une vue hélicoptère. Vous êtes sollicité par la Région, vous pilotez le Collège, vous êtes en contact avec les forces de l'ordre... Bref, votre GSM est allumé 24h/24. Je dois reconnaître que, même en tant qu'Échevin expérimenté ce qui était mon cas, le passage à la fonction de bourgmestre est un grand changement. »

#### **Quels sont les facteurs qui ont facilité cette passation de pouvoirs ?**

« Le fait d'avoir créé le projet de cette nouvelle coalition en collaboration avec mon prédécesseur, Pierre Kompany. Le fait aussi que lui et moi soyons de la même formation politique. Et puis, j'étais personnellement très heureux de pouvoir contribuer à ce que Pierre devienne le premier bourgmestre belge d'origine sub-saharienne. Ce sont des facteurs qui ont vocation à tisser des liens. »

#### **Avez-vous conservé certaines de vos compétences échevinales ?**

« J'ai abandonné le logement et le sport et repris la tutelle sur le CPAS, parce que c'est l'un de nos gros enjeux du moment, notamment avec la rénovation de la maison de repos et de soins (MRS). En effet, nous ne sommes plus aux normes pour 36 chambres MRS ; cela fait quinze ans que ce dossier traîne et nous allons maintenant nous y consacrer pleinement, afin de récupérer notre agrément.

Par ailleurs, ce chantier de rénovation s'inscrit à terme dans un projet plus large, celui de créer un seul et même centre administratif dans lequel se trouveront l'administration communale et le CPAS, comme cela s'est fait à Etterbeek.

Un autre dossier important, c'est le Contrat de quartier durable (CQD) dans le quartier des Villas. Nous venons d'ailleurs tout juste de recevoir la confirmation de la Région de l'octroi de 12,5 millions d'euros à la commune de Ganshoren dans le cadre

de ce CQD. Les enjeux du quartier des Villas sont nombreux : il s'agit d'un quartier extrêmement urbanisé, au revenu médian très faible et où ont été commises ce qu'on pourrait appeler des erreurs d'urbanisme dans les années 50'-60 » avec la construction de grandes tours et l'utilisation de beaucoup de béton. C'est une véritable chance aujourd'hui pour notre commune de pouvoir déployer de nouveaux projets dans ce quartier, où les besoins sont réels en matière culturelle, sportive, associative, de petite enfance, de commerces... »

#### **Il s'agit donc des chantiers prioritaires que vous allez porter pendant cette législature. Est-ce que votre prédécesseur en avait initié d'autres que vous allez poursuivre ?**

« Nous allons en effet poursuivre le projet lancé par Pierre Kompany de créer un pôle touristique-économique autour de la Basilique (de Koekelberg, NDLR). Nous nous sommes rendu compte qu'il s'agit d'une richesse pour la commune, qui n'a probablement pas été assez exploitée jusqu'ici. L'idée serait à terme de collaborer avec Visit.Brussels, dans l'optique de retombées positives sur le commerce local. »

“ Boucler un budget à l'équilibre va devenir extrêmement compliqué. ”

#### **Covid, accueil des réfugiés, hausse des prix de l'énergie : la situation financière des pouvoirs locaux est particulièrement tendue. Pouvez-vous nous expliquer comment cela se manifeste concrètement pour la commune de Ganshoren ?**

« Nous venons tout juste, en mai dernier, de finaliser notre budget triennal (2022-2024) et malheureusement, je pense que Ganshoren, comme plusieurs autres communes, va sans doute devoir revoir sa copie. Concrètement, cela signifie que nous allons probablement devoir réduire le nombre de projets, afin d'amortir le choc que subissent les finances communales.

Les raisons sont multiples. Nous assistons à une augmentation exponentielle du nombre de bénéficiaires du RIS (revenu d'intégration sociale), due notamment à l'accueil des réfugiés ukrainiens mais aussi à l'augmentation de la précarité en général et aux pertes d'emploi liées au Covid.

Au niveau énergétique, la situation est encore stable car nous avons la chance d'avoir des contrats fixes jusqu'en 2025. En revanche, l'explosion des coûts des matériaux nous a déjà poussé à annuler et recommencer des marchés publics pour des travaux, parce que ce qui avait été prévu ou conçu au moment du processus administratif n'était plus tenable.

Quant aux indexations salariales, pour vous donner une idée, on vient tout juste de voter le budget de la

zone de police pour l'année prochaine et nous sommes à 14 % d'augmentation par rapport à 2022. Et ce, avant même d'avoir reçu la circulaire budgétaire fédérale, qui indique maintenant plutôt une augmentation autour des 22 %. Pour Ganshoren, cela représente un coût de 950.000 euros. Et par ailleurs, il y aura sans doute aussi des besoins supplémentaires au niveau du CPAS.

Il faut bien s'imaginer que, pour une petite commune comme la nôtre, trouver un ou deux millions d'euros relève de l'impossible. À moins de fermer l'un ou l'autre département, ce qui est tout à fait impensable. »

#### **Quelles sont les conséquences en termes de politiques menées, de stratégies budgétaires ?**

« Pour l'instant, on s'applique à faire l'addition de tout ce qu'il va nous falloir trouver comme ressources. À partir de là, on aura une feuille de route claire. Il nous faudra repenser notre façon d'être attractif à la population en termes d'activités et de services, tout en maintenant nos missions obligatoires.

Boucler un budget à l'équilibre va devenir extrêmement compliqué. Parce que tout est important : restreindre les activités et services d'une commune, c'est évidemment très délicat ; au niveau du personnel, nous sommes déjà parmi les communes qui comptent le moins de collaborateurs, réduire la voilure de ce côté-là me semble extrêmement compliqué. Il nous faudra donc être imaginatifs, trouver des solutions, explorer d'autres marges de manœuvre éventuelles...

Surtout, je pense que mes collègues et moi-même devons absolument sensibiliser la Région afin qu'elle apporte des aides aux communes. Parce que ces dernières resteront toujours le premier lieu de pouvoir pour le citoyen, le premier guichet vers lequel on se tourne pour chercher de l'aide. »

#### **Ce doit être particulier de d'entamer son mandat dans un tel contexte...**

« C'est un challenge en effet. La situation demande une bonne dose de créativité, d'être orienté « solutions ». Il nous faut aussi être pédagogiques vis-à-vis de la population. Nous avons par exemple dû augmenter (de façon mesurée) le précompte immobilier, ce qui n'avait plus été fait depuis une vingtaine d'années. Je pense qu'il faut pouvoir expliquer à la population que si le coût de la vie augmente pour tout le monde, cela a des répercussions pour les communes également. La commune ne peut pas, seule, supporter cette hausse des coûts sans la répercuter à un moment donné. Il y aura donc, je pense, un certain nombre d'augmentations. Ce n'est jamais agréable, mais c'est une question de survie. »



## JETTE CLAIRE VANDEVIVERE (LBJETTE)

« La fonction de Bourgmestre mène forcément à des arbitrages. Mais j'essaie toujours de ne pas être frontale, d'arriver à des compromis. »

### Parcours professionnel

Après des études de sciences politiques avec orientation « relations internationales », elle se présente dans un premier temps aux élections européennes. En 2000, elle est élue Conseillère communale à Jette. Elle préside également à l'époque la Commission de la Petite enfance au Parlement bruxellois. Échevine depuis 2006, elle devient Bourgmestre en 2022.

**Vous avez prêté serment en mai 2022 après deux mois de maïorat faisant fonction, succédant ainsi à Hervé Doyen. Pouvez-vous nous expliquer dans quelles circonstances ce transfert de maïorat s'est décidé ?**

« Lors des élections de 2018, Hervé Doyen avait annoncé, en toute transparence, qu'il arrêterait à mi-mandat. N'ayant pas désigné de successeur, le principe était qu'une fois son départ annoncé, un processus interne de dépôt de candidatures s'enclenche, suivi d'élections à l'assemblée générale de la liste du bourgmestre. Étant donné que j'avais fait un très bon score aux dernières élections communales, Hervé Doyen m'a encouragée à poser ma candidature. En fin de compte, j'ai été la seule à le faire. Mais j'ai néanmoins tenu à ce qu'il y ait un vote, pour formaliser les choses et avoir clairement le soutien et la légitimité de la part de mon mouvement politique. »

**Comment s'est organisée et déroulée la passation de pouvoir avec Hervé Doyen ?**

« Quelques semaines après le vote au sein de l'assemblée générale de la majorité, Hervé Doyen a envoyé sa démission à la Région, mais il a fallu attendre des mois avant que je sois appelée pour prêter serment. La transition s'est donc faite tout en douceur.

Monsieur Doyen avait déjà commencé à me déléguer toute une série de choses, comme le Collège de police, la conférence des bourgmestres... Il est finalement parti le 31 mars, j'ai été désignée « faisant fonction » jusqu'à ma prestation de serment le 24 mai. »

**Y a-t-il d'autres facteurs vous ayant facilité la prise de fonction ?**

« Il y a d'une part l'expérience ; cela faisait quinze ans que j'étais Échevine, je connais Jette, les dossiers, la majorité, tous les collègues... »

Et puis je suis dans la continuité de ce qui a été lancé. Nous avons un programme de majorité, cette majorité fonctionne bien à Jette, nous avons de bons projets et un Conseil communal qui n'est pas à couteaux tirés...

*Tout était là pour que ça se passe bien, même s'il y a certains dossiers "chauds". »*

**Quelles sont les difficultés auxquelles vous avez été confrontée ?**

« En l'occurrence, on a actuellement un énorme chantier de rénovation qui traverse tout Jette, entre la place Astrid et Brugmann. C'est une rénovation de l'espace public qui est nécessaire et positive, mais qui implique parfois des ajustements en termes d'espace – en l'occurrence pour les piétons, les usagers faibles, les vélos, les transports en commun, tout en tâchant de ne pas trop pénaliser la voiture. Tout cela donne lieu à de longues discussions, qui ne sont pas toujours simples. On essaie de communiquer un maximum autour de ces chantiers à la population, mais il faut parfois assumer la mauvaise humeur des gens.

“ Je ne veux pas être une Bourgmestre assise dans son bureau. ”

*D'autant qu'à côté de ça, nous avons aussi un nouveau plan de mobilité. Et puis il y a eu le Covid, maintenant il y a la facture énergétique... ça fait beaucoup pour le citoyen. Mais j'attache une énorme importance au fait d'être à son écoute ; ça prend beaucoup d'énergie mais ça fait partie du métier. Je ne veux pas être une Bourgmestre assise dans son bureau. »*

**Quelles sont les spécificités, les nouveautés de votre fonction de Bourgmestre par rapport à celle d'Échevine ?**

« En tant que Bourgmestre, on a une vision à 360 degrés de toutes les matières. Je m'attache à défendre l'intérêt des Jettois dans toutes ces dimensions, avec toujours en ligne de mire la qualité de vie.

*La fonction de Bourgmestre mène forcément à des arbitrages – des arbitrages dans certains dossiers, des arbitrages au sein d'une majorité... – mais j'essaye vraiment de ne jamais être dans le frontal, de toujours arriver à un compromis. Évidemment, c'est rarement du win-win, mais je tiens à ce que les choses se fassent dans le respect des uns et des autres. »*

**Avez-vous repris certaines compétences ou dossiers dont vous aviez la charge en tant qu'Échevine ?**

« Les dossiers de l'élargissement du ring et du survol de Jette sont des dossiers difficiles que je portais comme Échevine et que j'ai gardés en tant que Bourgmestre.

J'ai également repris la coordination du Plan Air Climat - Jette durable et solidaire, parce que ce sont des matières éminemment transversales. »

**Votre nomination, avec celles de Mariam El Hamidine à Forest et Sophie de Vos à Auderghem, a rééquilibré la parité homme-femme en Région de Bruxelles-Capitale ; alors qu'il n'y avait qu'une femme Bourgmestre en début de législature, vous êtes aujourd'hui cinq. Quel regard portez-vous sur cela ?**

« Évidemment, il est important qu'il y ait une certaine mixité de profils et de genres au sein de cette fonction afin qu'elle reflète la richesse de la société, en l'occurrence ici de la Région bruxelloise.

J'ai toujours dit que je ne voulais pas verser dans la caricature en la matière, mais ce que je peux vous dire, c'est qu'il me semble que les femmes bourgmestres peuvent apporter une certaine sensibilité à la fonction et peut-être avoir d'autres priorités dans certaines matières. Et puis, à titre personnel, je trouve qu'il y a un petit sentiment de sororité entre nous : on est toutes de partis différents, mais ça nous fait du bien de nous retrouver, avec nos sensibilités. »

**Hervé Doyen a été bourgmestre pendant 22 ans. Comment appréhendez-vous de succéder à une figure politique qui a marqué aussi longtemps la**





Charles a trouvé son

**CLIC!**

professionnel

## De nombreux talents

Que vous cherchiez des vendeurs, des maçons, des chauffeurs de permis B, des magasiniers, des serveurs, ou d'autres profils... Actiris est là pour vous aider à trouver votre clic professionnel.

## Et sûrement un pour vous

Postez vos offres d'emploi sur notre site, des talents vous y attendent ! Trouvez le bon profil au bon moment, avec la bonne prime ou la bonne formation.

**Découvrez les profils disponibles sur [actiris.brussels/leclik](https://actiris.brussels/leclik) et contactez-nous.**



**vie jettoise ? Est-ce un défi de rentrer dans ses souliers ?**

« Nous sommes du même parti, nous avons la même philosophie et je suis dans la continuité d'un accord de majorité. Je n'ai donc pas eu peur de lui succéder, je considère plutôt cela comme un honneur. Il nous laisse un bel héritage et je tâcherai de perpétuer cette philosophie d'une qualité de vie pour les Jettois et les Jettoises. »

**Vous avez mentionné les chantiers de rénovation de l'espace public et de mobilité. Quels seront vos autres grands chantiers pour le restant de cette législature ?**

« En matière de patrimoine, nous avons aussi plusieurs projets importants : la création d'une maison de la citoyenneté et d'une nouvelle crèche, l'extension d'une école, la construction d'une nouvelle école et d'une salle de sport bicommunautaire. On travaille également à la création d'un nouveau centre culturel.

D'un point de vue plus « immatériel », ce à quoi je suis personnellement très attachée, c'est de porter une attention aux souffrances des gens. On sort du Covid, on a maintenant la crise énergétique... Même la classe moyenne est menacée de tomber dans la pauvreté.

J'ai été Échevine des affaires sociales et Échevine de l'égalité des chances pendant de nombreuses années. Et ces deux matières, qui me tiennent particulièrement à cœur, font chacune actuellement l'objet d'un plan d'action à l'échelle de la commune. »

“ On tire vraiment la sonnette d'alarme. ”

**Vous l'avez dit, les crises se succèdent, et leur impact sur les finances communales est particulièrement lourd. Pouvez-vous nous expliquer comment cela se manifeste concrètement dans votre commune ?**

« Je tiens d'abord à souligner la mobilisation extraordinaire de nos services (tant de la commune que du CPAS) pour l'accueil des réfugiés ukrainiens. Mais évidemment, cela a un coût. On a vu arriver près de 600 Ukrainiens en quelques mois, dont à peu près 60 % vont au CPAS. Cela crée une pression importante sur le personnel, mais aussi sur les finances. Car cela se répercute aussi dans nos écoles, dans nos crèches, dans les capacités de logement. Il faut qu'on puisse aider les réfugiés

présents à trouver leur place dans la commune, mais il faut aussi être conscient de la pression que cet accueil crée pour nos services.

Par ailleurs, les indexations de salaire et l'inflation nous poussent à devoir parfois changer notre fusil d'épaule, en mettant certains projets en suspens.

Nous sommes en attente de décisions du fédéral, qui est lui-même en attente de décisions européennes, parce que pour le moment, c'est catastrophique. On tire vraiment la sonnette d'alarme. »

**Quelles sont les conséquences en termes de politiques menées, de stratégies budgétaires ?**

« Il faut trouver un équilibre entre d'une part les matières, les compétences, les projets de la commune, et d'autre part, tout ce qui relève des dépenses obligatoires (personnel, guichets). En termes de personnel, on n'est pas dans l'optique de licencier mais quand quelqu'un part à la pension, on se pose clairement la question de son remplacement.

Or, les services sont déjà sous pression et on ne peut pas leur en demander toujours plus avec de moins en moins d'effectifs. Il doit donc y avoir un dialogue constant entre la volonté politique de lancer des projets et l'administration qui doit avoir les moyens humains de mettre en œuvre ces projets. »

# Révélez vos ambitions

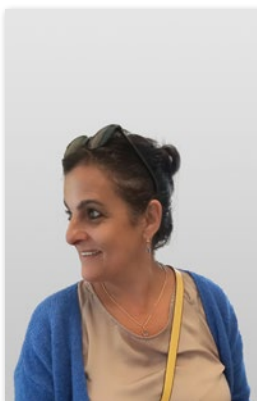
ICHEC FORMATION CONTINUE

Développeur de Talents



SECTEUR PUBLIC | RH | MANAGEMENT | FINANCE | MARKETING | ENTREPRENEURIAT

WWW.ICHECFORMATIONCONTINUE.BE



## FOREST MARIAM EL HAMIDINE (ECOLO)

« Il n'y a pas de miracle, quand on commence à un tel mandat politique, il faut beaucoup travailler, il y a énormément à apprendre »

### Parcours professionnel

Après des études en sciences politiques, Jean Spinette s'investit de 1999 à 2006 aux côtés de Charles Picqué, d'abord comme gestionnaire du programme d'aménagement dans les quartiers, ensuite comme directeur du Service de la Culture.

Entre 2007 et 2018, il préside le CPAS de Saint-Gilles, et entre 2013 et 2018 la Fédération des CPAS bruxellois.

En 2018, il est élu Échevin de l'Enseignement, des Finances et de la Prévention de la commune de Saint-Gilles. En 2022, il succède à Charles Picqué en tant que Bourgmestre.

**Vous avez prêté serment en mai 2022 après la démission de Monsieur Roberti et après dix-huit mois de maïorat faisant fonction : dans quelles circonstances s'est déroulée votre désignation ?**

« Lorsqu'un bourgmestre est en congé ou malade, il désigne quelqu'un pour le remplacer. C'est donc Monsieur Roberti qui m'a désignée, en tant que 2<sup>e</sup> Échevine, suite à son départ en congé maladie. Après sa démission le 8 février 2022, l'assemblée générale locale a lancé un appel à candidature, suite auquel j'ai été soutenue à l'unanimité par le groupe. Après ma désignation, j'ai tout simplement continué à travailler comme je l'avais fait jusque-là.

Avant ça, je n'avais jamais imaginé briguer le maïorat. J'ai pris ce défi au vol, parce que j'aimais ce que je faisais et que, vis-à-vis des Forestois, il fallait continuer le travail qui avait été amorcé. Évidemment, je n'étais pas seule pour gérer la commune ; c'est toute une équipe, tout un Collège d'Échevins de la majorité PS-Ecolo qui travaillent ensemble. »

**Vous avez donc été Bourgmestre faisant fonction, tout en cumulant vos compétences échevinales, comment l'avez-vous vécu ? On peut imaginer qu'il s'agissait d'une période particulièrement intense ?**

« Je ne peux pas vous cacher que c'était énormément de travail. Je travaillais déjà beaucoup en tant qu'Échevine, alors cumulée à la fonction de Bourgmestre... Et une journée ne fait que vingt-quatre heures. Heureusement, j'aime vraiment ce que je fais et j'étais investie à 100 % dans mon travail.

Et puis comme je le disais, je n'étais pas seule dans cette aventure ; j'étais entourée de mes collègues du Collège. On a travaillé ensemble. Et depuis ma prestation de serment fin mai, une nouvelle Échevine est montée au Collège et a repris la plupart de mes compétences. J'en ai toutefois gardé deux qui me tenaient particulièrement à cœur : l'intergénérationnel et les seniors. »

**Comment s'est déroulée votre prise de fonction ? À quelles difficultés avez-vous été confrontée ?**

« Être bourgmestre, c'est un engagement et une responsabilité constants. C'est être disponible 24h/24, sept jours sur sept.

C'est aussi prendre la barre d'un Collège, assumer la charge d'une organisation de centaines de travailleurs. C'est devenir une figure attendue des citoyens. C'est tout ça à la fois.

En ce qui me concerne, j'aime particulièrement le contact avec les gens, j'affectionne les relations humaines, c'est toujours ce que j'ai le plus aimé en politique : aller à la rencontre des gens. Il faut concilier les deux : le travail au quotidien et la rencontre avec les citoyens.

“ Il faut continuer à faire fonctionner la commune au quotidien et sur le long terme. On n'a pas le choix. ”

“

Mon objectif, c'est une commune où chacun et chacune se sente bien et en sécurité, peu importe les différences culturelles, d'âge ou de genre. Tout en étant en contact avec une nature alliée de la vie en ville. À Forest, nous avons la chance d'avoir de nombreux espaces verts, il faut les maintenir et faire en sorte que ce soient des lieux de vie et de rencontre pour les Forestois et Forestoises. »

**Quels sont les changements qu'implique le passage d'Échevine à Bourgmestre ?**

« Quand on est Échevin, on est responsable de matières bien spécifiques. En tant que Bourgmestre, on a une vision sur toutes les matières de la commune, y compris les matières de la police, les

matières de sécurité... J'ai donc une vision beaucoup plus globale de tout ce qui se passe dans ma commune. »

**Comment vous êtes-vous familiarisée avec toutes ces nouvelles matières, sachant que votre prédécesseur n'était pas présent pour vous « former » ?**

« Écoutez, il n'y a pas de miracle : quand on commence à un tel mandat politique, il faut beaucoup travailler. Il y a énormément à apprendre. Dès le premier jour, je me suis plongée dans toutes ces nouvelles matières qui sont aujourd'hui les miennes. Être Bourgmestre, c'est beaucoup de réunions, beaucoup de décisions, beaucoup de rencontres. C'est ce à quoi je me suis directement attelée, et c'est ce que je continue à faire. »

**Votre nomination, avec celles de Claire Vandevivere à Jette et Sophie de Vos à Auderghem Forest, a rééquilibré la parité homme-femme ; alors qu'il n'y avait qu'une femme Bourgmestre en début de législature, vous êtes aujourd'hui cinq. Quel regard portez-vous sur cela ?**

« Je me réjouis qu'il y ait des femmes et des hommes dans la fonction. Le monde politique est en train de changer, il devient davantage à l'image de la société et c'est dans ce sens que les choses doivent aller : la représentativité des Bruxellois et des Bruxelloises. Entre femmes bourgmestres, on se rencontre parfois, avec beaucoup de plaisir. Même si nos familles politiques sont contrastées, en tant que femmes politiques on a beaucoup de choses à échanger. »

**Pourriez-vous expliciter les grands chantiers de cette législature pour Forest ?**

« Le projet qui avait été déterminé dans notre accord de majorité, c'est celui d'une commune verte et solidaire. Par ailleurs, nous avons hérité de la précédente législature du projet de rénovation de l'hôtel communal. Il s'agit d'un ancien bâtiment art-déco, qui va être rendu accessible aux

personnes à mobilité réduite. C'est une avancée considérable pour un bâtiment classé.

Il y a aussi la mobilité. Nous allons bientôt voter au Conseil communal notre plan de mobilité. Forest prend bien évidemment part à cette transformation à l'œuvre dans toute la Région bruxelloise. L'objectif est que notre espace public soit un espace pour tous : piétons, voitures, cyclistes, personnes à mobilité réduite, etc.

Nous mettons aussi l'accent sur la rénovation et la préservation des espaces verts. Le parc de Forest est ainsi actuellement en rénovation. On l'a vu pendant la période du Covid : le public est à la recherche de ces grands espaces verts. Ces espaces sont essentiels dans une commune, ils sont le jardin de tous.

Nous avons aussi le projet ABÿ : il s'agit de la rénovation et la reconversion du site de l'abbaye pour y accueillir un pôle culturel pour les Forestois et les Forestoises. Les travaux vont bientôt commencer et on a hâte que cet espace culturel puisse voir le jour. »

**Covid, accueil des réfugiés, inflation, hausse des prix de l'énergie : la situation financière des pouvoirs locaux est particulièrement tendue. Pouvez-vous nous expliquer comment cela se manifeste concrètement pour Forest ?**

« Effectivement, nous sommes confrontés à de nouveaux coups durs, qui mettent les communes en première ligne.

Au niveau des coûts énergétiques, nous sommes toujours en contrat fixe mais on s'attend à devoir, à terme, certainement doubler les montants de nos factures.

“ Être bourgmestre, c'est un engagement et une responsabilité constants. C'est être disponible 24h/24, sept jours sur sept. ”

Pas plus tard qu'hier, nous avons eu un Collège et le sujet était sur la table : une note stratégique pour limiter notre consommation énergétique et s'engager dans la sobriété est en cours d'élaboration. Cela portera notamment sur une meilleure isolation des bâtiments mais aussi des choses basiques comme le fait d'éteindre les lumières et les ordinateurs le soir, de diminuer le chauffage...

Mon avis, c'est que les pouvoirs publics doivent être exemplaires. Nous devons aussi rendre l'accès aux aides sociales, aux gestes qui comptent, à la rénovation énergétique et aux alternatives le plus large possible pour les citoyens, les travailleurs, les indépendants, les PME et le secteur non-marchand.

La période s'annonce difficile pour tout le monde. On travaille avec la Région pour trouver des pistes de solutions mais, malheureusement, il n'y a pas de recette magique. »

**Quelles sont les conséquences à Forest de cette situation financière difficile, en termes de politiques menées, de stratégies budgétaires ?**

« Nous avons effectivement dû retravailler certains marchés publics. Mais ce n'est pas pour autant qu'on met en pause les gros chantiers qui étaient déjà amorcés. Le travail de la commune continue. Et c'est justement ça qui engendre les difficultés financières qu'on connaît : parce que les coûts ont augmenté, mais aussi parce que ces crises, notamment le Covid et la guerre en Ukraine, ont mobilisé beaucoup de temps et de ressources dans nos journées de travail déjà bien remplies. Les crises sont là, il faut les gérer dans l'immédiat, mais en parallèle, il faut continuer à faire fonctionner la commune au quotidien et sur le long terme. On n'a pas le choix. »

# BeFre

REUSABLE BAGS ONLY

Créée en 2007, BeFre est pionnière et spécialisée dans le design, la fabrication et la commercialisation de sacs-cabas-emballages réutilisables, durables et écologiques.



Pour en savoir plus: [BEFRE.BE](https://www.befre.be)

Tel: 02 627 56 11

Mail: [INFO@BEFRE.EU](mailto:info@befre.eu)





## AUDERGHEM

### SOPHIE DE VOS (DéFI)

« Une fois Bourgmestre, quand vous prenez une décision, vous devez en assumer pleinement la responsabilité. Il n'y a plus aucun filet de sécurité. »

### Parcours professionnel

Après des études d'ingénieure commerciale à Solvay, elle travaille plusieurs années dans le privé. En 2006, elle est élue au Conseil communal d'Auderghem. En 2012, elle devient Échevine des animations, des affaires économiques, de l'emploi et de la formation. En 2018, elle est élue Première Échevine des espaces publics, de la mobilité, de la participation citoyenne, de la culture et des bibliothèques, avant de devenir Bourgmestre en 2022.

**Vous avez prêté serment en mars 2022 après avoir été désignée Bourgmestre en janvier, succédant ainsi à Didier Gosuin. Pouvez-vous nous expliquer dans quelles circonstances ce transfert de maïorat s'est décidé ?**

« Monsieur Gosuin avait toujours dit qu'il ne ferait pas une législature complète et qu'il souhaitait mettre en place une équipe plus jeune après lui. Dans sa vision, cette idée d'une demi-législature était l'occasion pour son ou sa successeur(e) de se former et de se présenter ensuite aux élections suivantes en étant au fait des affaires communales, en ayant déjà de l'expérience. Les choses se sont donc passées comme elles avaient été annoncées. »

**Comment s'est décidée votre désignation ?**

« Il n'y avait pas véritablement d'autres candidats en lice. Par ailleurs, j'avais déjà remplacé Didier Gosuin durant sept mois en 2019, lors de son mandat ministériel à la Région. Il n'y a donc pas eu beaucoup de questionnements au sujet de ma candidature. »

« Une fois que vous prenez une décision, vous devez en assumer pleinement la responsabilité. »

**Comment s'est organisée la passation de pouvoirs avec l'ancien bourgmestre ?**

« Après le retour de son mandat ministériel, en juillet 2019, Didier Gosuin a repris son poste de maïorat et je suis redevenue Première Échevine. Dès ce moment, nous avons commencé à travailler véritablement en binôme pendant deux ans et demi. Didier Gosuin a continué de m'associer à tous les gros dossiers de la commune, et cela a permis d'entamer cette passation de pouvoir dans la continuité. Entre nous, on s'appelait d'ailleurs « petit binôme ». Nous avons extrêmement bien

travaillé ensemble, nous étions très complices et le sommes toujours d'ailleurs. »

**Cette bonne entente et cette passation de plusieurs mois aura, on l'imagine, facilité les choses pour vous. Avez-vous été confrontée à des difficultés lors de cette transition ?**

« Pas vraiment, non. Le fait d'avoir précédemment occupé la fonction de bourgmestre pendant sept mois m'a clairement facilité la tâche. »

« Quand vous devenez Bourgmestre, vous n'avez plus personne vers qui vous retourner. »

Aujourd'hui, avec la succession de crises que l'on connaît – pandémie, guerre en Ukraine et maintenant crises énergétique et économique – le métier a fort évolué. Le fait d'en avoir appris les bases en 2019, en temps « normal », m'a permis de me plonger immédiatement dans la gestion de crise lorsque je suis revenue au maïorat fin mars 2022. Parce que si vous ne savez pas comment tout ça fonctionne, cela prend un temps fou de prendre connaissance des dossiers, de trouver réponse à toutes ces questions. Au début de mon mandat, je me souviens m'être chaque jour réjouie d'avoir eu cette mise à l'étrier durant sept mois en 2019. »

**Comment vous avez vécu le passage de la fonction d'échevine à celle de bourgmestre ?**

« Quand vous devenez Bourgmestre, vous n'avez plus personne vers qui vous retourner. En tant qu'Échevine, j'avais toujours la possibilité d'appeler le Bourgmestre pour lui demander conseil. Aujourd'hui, il y a une sorte de solitude du pouvoir. Bien évidemment je suis entourée, j'ai un Collège à qui je peux demander conseil et je ne décide pas bêtement toute seule dans mon coin. Mais une fois

que vous prenez une décision, vous devez en assumer pleinement la responsabilité. Il n'y a plus aucun filet de sécurité. »

**Votre nomination, avec celles de Claire Vandevivere à Jette et Mariam El Hamidine à Forest, a rééquilibré la parité homme-femme ; alors qu'il n'y avait qu'une femme bourgmestre en début de législature, vous êtes aujourd'hui cinq. Quel regard portez-vous sur cela ?**

« C'est très important. Il y a l'ordonnance parité qui visait justement à rééquilibrer les choses entre hommes et femmes, en imposant le mécanisme de la tirette. Mais malgré cela, on a constaté aux dernières élections qu'il y avait encore énormément d'électeurs (y compris des femmes, puisque si toutes les femmes votaient pour des femmes on n'aurait pas les résultats auxquels on est arrivé) qui votaient pour des hommes. »

Certes les choses évoluent dans le bon sens, mais je ne trouve pas normal que les femmes, qui représentent la moitié de la population, ne soient pas davantage représentées dans les Collèges, les gouvernements, les conseils d'administration...

Il faudra sans doute encore du temps pour sensibiliser tout le monde. Au niveau communal cela dit, je trouve que la situation est légèrement différente : les citoyens aiment souvent beaucoup leur bourgmestre, au-delà de son genre ou de son parti. Les bourgmestres, à moins d'une catastrophe, sont d'ailleurs souvent reconduits dans leurs fonctions. Il y a je trouve une grande part d'affectif, qui dépasse tout le reste. »

**Justement, Didier Gosuin a été bourgmestre d'Auderghem pendant 27 ans... C'est une grande figure de la vie politique bruxelloise qui s'en va et sans doute de grands souliers à remplir. Comment le gérez-vous ?**

« C'est une question que je me suis souvent posée avant de prendre mes fonctions. Pour me rassurer, je me disais que le fait qu'on ne soit pas de la même génération, et le fait que je sois une femme et lui un homme, allaient faciliter la transition en réduisant les comparaisons entre nous. »

*Mais je dois vous avouer que depuis ma prise de fonction, je n'ai même plus le temps d'y penser avec tout le travail que j'ai. Et puis, j'ai vécu une « joyeuse entrée » très conviviale et je me sens très accueillie par la population. Tout s'est déroulé de façon très harmonieuse. »*

“ Aujourd'hui, avec la succession de crises que l'on connaît, le métier a fort évolué. ”

**Quels étaient les chantiers prioritaires en début de législature et quels sont ceux que vous porterez ?**

*« Je suis dans la continuité de ce qui a été entamé par mon prédécesseur. Il y a actuellement un grand nombre d'investissements prévus, qui risquent toutefois d'être un peu ralentis étant donné l'explosion des prix. Parmi ces investissements, il y a la création d'une nouvelle maison des associations, la rénovation de la maison de jeunes, la rénovation du site de Rouge-Cloître et la construction d'une nouvelle antenne scolaire. »*

*Je suis également dans la pleine continuité de la première partie de législature en ce qui concerne les travaux dans l'espace public, étant donné que j'étais Échevine de l'espace public. Ce sont des projets de grande ampleur, qui ne se font pas en deux ans mais qui s'étalent sur toute une législature, voire davantage. »*

**Covid, accueil des réfugiés, hausse des prix de l'énergie : la situation financière des pouvoirs locaux est particulièrement tendue. Pouvez-vous nous expliquer comment cela se manifeste concrètement dans votre commune ?**

*« À Auderghem, nous avons toujours été extrêmement attentifs à la rigueur budgétaire, à ne pas trop dépenser à l'ordinaire, tout en investissant massivement à l'extraordinaire, via des politiques qui favorisent l'épanouissement individuel et collectif. »*

*Mais évidemment, vu la situation actuelle, je vais devoir prendre ma calculatrice plutôt deux fois qu'une.*

*J'ai dénombré à ce jour une dizaine de sources d'augmentation des coûts et on ne sait tout simplement pas comment on va s'en tirer sans aide de la Région. Certaines communes sont dans des situations plus critiques que d'autres, mais que ce soit clair : nous allons toutes être dans l'incapacité de boucler notre prochain budget.*

*Les indexations salariales (quatre rien que pour l'année 2022 !), l'inflation, l'afflux de la population vers les CPAS : à chaque fois ce sont les communes*

*qui passent à la caisse. Sans oublier les pensions, la guerre en Ukraine, les suites du coronavirus... »*

**Quelles sont les conséquences en termes de politiques menées, de stratégies budgétaires ?**

*« Je n'ai pas encore les premières ébauches du budget ordinaire, je devrais les recevoir fin octobre. En ce qui concerne les projets qui relèvent du budget extraordinaire, on peut se permettre de les étaler davantage dans le temps par rapport à ce qui était initialement prévu, en raison de la hausse de prix des matériaux. »*

*En termes de personnel, je vais tout faire pour ne pas licencier, mais on ne pourra certainement pas engager de nouvelles personnes et on ne rempla-*

*cera peut-être pas certains départs. Je ne souhaite pas non plus supprimer de services à la population.*

*Mais bien entendu, à un moment donné, il va falloir faire des choix... C'est pour cela que si la Région pouvait nous donner un coup de pouce, en augmentant par exemple la dotation générale aux communes ou en nous permettant d'utiliser une partie du fonds de réserves ordinaires (comme cela a été le cas lors de la crise du coronavirus), nous aurions déjà un petit peu plus d'oxygène. »*



Mélange Verver 'Ville du Roëux' ©

**Commandez des maintenant vos bulbes et laissez vous enchanter au printemps**



Natura Loci  
Tél: +32 488 25 05 35  
www.ververexport.be

Michel Dereau  
info@naturaleoci.be

# DÉCOUVREZ NOTRE NOUVELLE SOLUTION DE GESTION ÉLECTRONIQUE DES DÉPENSES

- ✓ **Flux complètement dématérialisé**  
de la commande au mandat de paiement
- ✓ **Réconciliation automatique** des factures et des commandes
- ✓ **Ventilation assistée** des factures sur base d'un système intelligent  
(clé de répartition sur base d'un code EAN, ...)
- ✓ Flux de validation facilement **personnalisables**  
pour répondre aux besoins de chaque administration
- ✓ **Signature électronique qualifiée** de tous  
vos documents sous forme de liste
- ✓ **Stockage sécurisé** et conservation des pièces justificatives  
et des mandats de paiement
- ✓ **Solution Cloud** accessible au départ de vos appareils mobiles

**SIMPLIFIER LA VIE DES ADMINISTRATIONS  
GRÂCE À LA DIGITALISATION,  
C'EST NOTRE PRIORITÉ !**

> Céline Mercier et Patrice Van Laethem, service information & communication de Brulocalis

# LA VIE QUOTIDIENNE ET LA RÉALITÉ DES ÉLUS COMMUNAUX ET DE CPAS BRUXELLOIS

Le 15 septembre dernier, Brulocalis a organisé une formation exclusive pour les élus des communes et CPAS ensemble. Ce fût une grande première à mi-mandat ! La soirée organisée avec le soutien de Belfius, a donné l'occasion de faire le point sur le travail des élus, leurs défis quotidiens, leurs attentes et aspirations.

## GESTION DE CRISE(S)

À mi-parcours, les élus ont déjà pu tirer un bilan de cette première partie de leur mandat. Un mandat exercé dans un contexte singulier de pandémie inédite surprenant tout le monde, avec toutes les difficultés et inconnues qu'elle a provoquées.

« Nous sortions à peine des attentats de Paris et de Bruxelles et espérions une période plus prospère, quand arrive le covid 19, et maintenant la crise de l'énergie et du climat. On ne s'ennuie pas dans une commune ! » résume l'un d'eux. On peut ajouter la gestion

de l'accueil et des aides aux Ukrainiens, pour les communes comme pour les CPAS, qui demeure une mission urgente.

## DES MATIÈRES TRÈS TECHNIQUES ET ÉVOLUTIVES

Pour les élus, la réalité des pouvoirs locaux est complexe et les matières techniques. Connaître le fonctionnement des organes, les obligations et les droits des élus, l'étendue de leur devoir de discrétion, savoir analyser un budget (communal ou de CPAS) et traduire

des besoins en véritables enjeux constituent des préoccupations majeures pour tous les élus.

Pour ceux dont c'est le premier mandat, la surprise est grande de découvrir la quantité énorme d'informations à intégrer pour assurer le bon exercice de leur mission. Les élus souhaitant être mieux et encore plus rapidement informés de toutes les actualités, outils et partenaires qui peuvent les aider à porter leurs initiatives au profit des Bruxellois.

Dans le contexte de cette gestion communale ou de CPAS, l'aboutissement d'un projet prend du temps, ce qui peut parfois être démotivant. La lenteur des procédures, la législation qui n'est pas rapidement modifiée pour apporter un cadre établi sont des difficultés présentes sur le terrain, il faut ainsi être créatif et persévérer.

La mission nécessite un investissement humain très important. Les élus y passent de nombreuses heures, un travail vu parfois comme un « bénévolat », fait en dehors des réunions officielles, et qui requiert de l'énergie et de la résilience. Conserver un équilibre entre vie privée et vie professionnelle demeure une équation difficile.

## GARDIEN DE LA DÉMOCRATIE AU QUOTIDIEN

Si d'un côté, il paraît parfois difficile d'agir en étant de l'opposition, de l'autre, il est aussi motivant de porter des projets et de faire avancer les choses, même en étant dans l'opposition. D'être là pour « challenger » les décisions finales. Agir comme un « contrôleur de la démocratie » devient alors une vraie mission. La bonne entente entre partenaires de la majorité et de l'opposition, malgré des visions du monde parfois diamétralement opposées, est souvent soulignée comme étant une force.

Sous le thème « Les Missions de la Commune et du CPAS : Back to basics », nos conseillers ont rappelé les compétences-clés que les élus exercent tout au long de leur mandat : les droits et obligations des mandataires dont le droit de regard et le devoir de réserve à observer en toute circonstance ; le secret professionnel à observer tant dans le chef du mandat au sein d'un CPAS que, depuis peu, également au sein du conseil communal ; puis les obligations déontologiques qui s'intensifient dans un souci toujours plus important de publicité et de transparence.

La responsabilité civile et pénale des élus a également alimenté nos exposés étant donné l'étendue des missions et des domaines d'intervention des élus en tant que personnes mais aussi en tant qu'organes de la commune et du CPAS.

La sauvegarde de l'ordre public – et les actualités au cours de la crise liée à la gestion de la pandémie nous l'ont encore rappelé – est une priorité. Le rôle du Bourgmestre et du Collègue fut intense et particulièrement proactif. Brulocalis a souhaité illustrer l'ensemble des domaines et des types d'intervention des organes de la commune à travers des exemples de situations concrètes, et en précisant le type d'acte auquel il convient de recourir.

Enfin, dans un contexte de crise financière et d'inflation galopante, les ressources des communes et des CPAS sont mises à mal. Nous avons rappelé l'étendue de l'autonomie fiscale, ses limites, ses réalités et sa traduction à travers un exposé centré sur les taxes communales.

Les participants ont reçu nos nouveaux guides « Les Missions de la Commune » et « Les Missions du CPAS », avec un dossier pratique contenant le support et tous les liens vers les textes essentiels tels la Nouvelle Loi Communale, la Loi Organique, nos fiches pratiques et nos derniers articles



## DÉFIS DANS LA RELATION AU CITOYEN/BÉNÉFICIAIRE

Exercer un mandat est à la fois gratifiant et un travail de longue haleine. Le contact et la confiance qui se noue avec les citoyens est une grande richesse et un gage de démocratie. Outre la participation citoyenne « active » exprimée à travers une grande accessibilité des séances du conseil, des sites et des services des communes en général, il faut être présent, être à l'écoute et pouvoir répondre aux demandes des citoyens au quotidien. C'est là que la commune et ses élus apparaissent comme étant le pouvoir le plus proche du citoyen. Cependant, les demandes sont multiples et il peut être frustrant parfois de ne pas pouvoir y répondre le plus rapidement possible. L'intérêt général est une notion évolutive. Le vivre ensemble une priorité. Les citoyens connaissent parfois mal le fonctionnement des institutions locales, les limites au pouvoir des communes, et aux compétences attribuées aux élus. Il faut nourrir le dialogue, la confiance et rester proche du citoyen et de ses préoccupations en toute circonstance.

En outre, la notion d'équité prend une place majeure chez les élus de CPAS. Le non-recours aux droits est également perçu comme un obstacle au travail des élus pour assurer la dignité des bénéficiaires. Les mandataires constatent et déplorent la paupérisation des citoyens (y compris des personnes âgées, des femmes...), les phénomènes de criminalité de rue, mais aussi sexuelle, les violences et l'usage de drogue... qui ont encore plus gagné du terrain depuis la crise Covid. Il est donc d'autant plus important d'agir au niveau local.

La proximité avec les usagers représente une richesse dans les prises de décision mais demande aussi une capacité très grande de mise à distance et de non-jugement. Dans tous les cas, une maîtrise très détaillée des domaines d'intervention des CPAS à l'entame de la prise de fonction est un défi passionnant à relever.



> Hervé Doyen, ancien Bourgmestre de Jette, et Jos Raymenants, Échevin à Saint-Gilles, tous deux membres du Bureau de Brulocalis



> Les orateurs de Brulocalis

## MANQUE DE MOYENS ET IMPACT DE L'ÉLU

Les élus déplorent un manque d'investissement envers les pouvoirs locaux qu'ils luttent à déjouer. Cela est d'autant plus marqué au niveau des élus de CPAS, qui constatent et déplorent les difficultés des assistants sociaux. Or, le CPAS représente « *le dernier rempart de tous les dispositifs d'aide en Belgique. Là où les autres institutions n'apportent pas de réponse, le CPAS est obligé de trouver une solution.* »


Se questionner sur son impact réel en tant qu'élu est une préoccupation omniprésente. Comment être le plus outillé pour écouter et aider le citoyen ? Comment contribuer à une administration humaine où les agents restent aussi impliqués et motivés ?

## ET QUID DES PROCHAINES ÉLECTIONS ?

Malgré les difficultés mentionnées plus haut, quatre élus sur cinq<sup>1</sup> sont prêts à rempiler pour un nouveau mandat. Les élus aiment le travail intéressant qu'ils mènent, la relation et les échanges avec les citoyens. Seulement deux mandataires ne souhaitent pas se représenter, et ce uniquement pour des raisons liées à leur âge.

Brulocalis, ainsi que la Fédération des CPAS Bruxellois, ont été très satisfaits du retour positif des élus qui ont tous apprécié ce moment de rencontre, de formation mais aussi de dialogue et de questionnement. Les questions posées à la fin de l'exposé ont permis d'éclaircir des situations difficiles du côté des élus communaux comme de CPAS, d'avoir un angle sur le travail respectif des uns et des autres.

En outre, Brulocalis reste aux côtés des élus au quotidien, que ce soit par notre soutien juridique ou via nos formations et ateliers thématiques, ou encore via notre site et nos publications variées.

Brulocalis sera toujours à vos côtés pour vous offrir des outils à jour, détaillés et créatifs pour l'exercice des missions des élus dans l'intérêt du citoyen bruxellois et de la démocratie locale. 

1. Source : formulaire d'inscription des participants à la formation.

# ÉTUDE FINANCES LOCALES 2022

## CRISE ÉNERGÉTIQUE ET INFLATION : UN CHOC FINANCIER PLUS INTENSE QUE CELUI DU COVID-19

Les pouvoirs locaux doivent faire face, cette année, à un choc financier encore plus important qu'en 2020, lors de la crise sanitaire. Cette situation s'explique par le niveau élevé de l'inflation responsable de la forte augmentation des coûts salariaux, par l'envolée du prix de l'énergie mais aussi par l'explosion du prix des matériaux de construction.

Sauf ajustement, le solde ordinaire à l'exercice propre en 2022 risque, selon une simulation de Belfius Strategic Research, de se dégrader de près de 90 millions EUR en Région bruxelloise (de -30 à -120 millions EUR).

Cette dégradation résulte d'un « effet ciseaux » entre le rythme de l'évolution des dépenses et des recettes. En effet, la hausse de l'inflation influencera favorablement les recettes mais avec un effet retard variable (N+1, N+2) selon le mécanisme d'indexation en vigueur.

## COÛTS SALARIAUX EN HAUSSE DE PLUS DE 10 % (SIMULATION BELFIUS)

Les budgets initiaux 2022 ont été adoptés par les conseils communaux fin 2021 – début 2022 quand la poussée inflationniste n'était pas encore d'actualité. Il n'était alors question que d'une seule indexation salariale pour 2022, alors que nous savons depuis lors que l'indexation des salaires de la fonction publique sera au nombre de quatre cette année. Partant de ce principe, le coût salarial augmentera de 10,6 % en Région bruxelloise (augmentations barémiques comprises), ce qui correspond à 85 millions d'euros de dépenses supplémentaires.

## DES SOMMETS SANS PRÉCÉDENT POUR LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE

Les incertitudes concernant l'approvisionnement en énergie ont également fait exploser les factures énergétiques. En tablant sur une hausse de 50 % des coûts énergétiques, nous prévoyons une augmentation théorique des dépenses dans ce domaine de l'ordre de 12,5 millions d'euros pour les communes bruxelloises. Certaines administrations évoquent toutefois une multiplication par deux, voire par trois, de leur facture. A contrario, certaines communes (ce qui pourrait s'avérer être le cas en région bruxelloise) peuvent être temporairement protégées par des contrats fixes portant sur des durées plus longues.

La note sera heureusement moins salée pour les villes et communes qui étaient déjà plus avancées en matière d'investissements durables visant à réduire la consommation énergétique de l'éclairage public et des bâtiments, par exemple. L'autoproduction d'énergie ainsi qu'une mobilité sans carburant permettront aussi d'alléger la facture d'énergie.

Cette hausse des prix de l'énergie se traduit également par une augmentation de l'aide sociale accordée aux citoyens. Alors que les effets de la crise sanitaire ne se sont pas encore estompés, c'est à présent dans le cadre de la hausse des factures d'énergie que des demandes d'aide sont introduites en nombre.

## L'ENVOLÉE DES PRIX SE RÉPERCUTE ÉGALEMENT SUR LES DOTATIONS COMMUNALES (CPAS, ZONES DE POLICE...)

Les différentes indexations salariales et la flambée des coûts de l'énergie impactent également les différents entités locales (CPAS, zones de police et de secours...) du périmètre communal. C'est particulièrement le cas des zones de police pour lesquelles les charges de personnel représentent plus de 90 % des dépenses ordinaires. Ceci entraînera inévitablement une majoration des différentes dotations communales nécessaires pour équilibrer le budget de ces entités. Selon notre estimation, et compte tenu de la sensibilité des structures bénéficiaires à l'inflation, les surcoûts relatifs aux dépenses dites de transfert s'élèveraient à 35 millions d'euros en Région bruxelloise.

## LE BUDGET DES COMMUNES LOURDEMENT GREVÉ PAR LES COÛTS DE CONSTRUCTION

D'autant que les coûts de construction ont fortement grimpé ! Les prix de référence pour les travaux publics ont progressé de pas moins de 25 % l'année dernière. Contrairement au consommateur belge moyen qui n'est confronté qu'occasionnellement aux frais de construction, ce poste représente, pour les pouvoirs locaux, une charge récurrente annuelle, qui n'est pas à sous-estimer dans leur modèle de dépenses.

## IMPACT DIFFÉRÉ DE L'INFLATION SUR LES RECETTES FISCALES

Selon nos estimations, l'impact budgétaire de ce choc inflationniste se fera surtout sentir en 2022. Même si 2023 devait connaître deux autres dépassements d'indice avec des répercussions sur les coûts salariaux, l'impact sur l'équilibre budgétaire devrait moins s'en ressentir.

En effet, de nombreuses recettes, d'origine fiscale, des loyers, des tarifications de services, ainsi que des subsides devraient progressivement être adaptés à l'inflation dès 2023.

Au niveau de la fiscalité, la première augmentation concernera les recettes provenant des centimes additionnels au précompte immobilier, sur la base des revenus cadastraux qui suivent l'inflation. Les centimes additionnels au précompte immobilier représentent près de 57 % des recettes fiscales en Région bruxelloise, de loin les recettes fiscales locales les plus importantes.

En 2024, les pouvoirs locaux généreront également davantage de recettes grâce à la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques. Ceci s'explique par le fait que l'indexation automatique des salaires génère une augmentation de la masse salariale imposable.

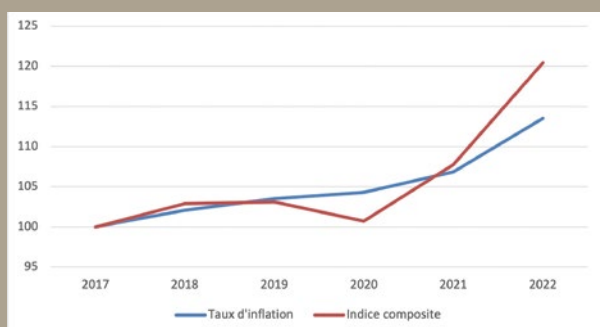
Très peu d'adaptations des taux d'imposition ont été prévues en 2021 et 2022. Les villes et communes devront-elles envisager d'augmenter leurs impôts en 2023 ?

## LE « PANIER DU BOURGMESTRE » : UN INDICE SPÉCIFIQUE AU PROFIL DE CONSOMMATION DES COMMUNES

Belfius Strategic Research a mis au point un nouvel indice qui calcule l'inflation pour les pouvoirs locaux.

Cet indice montre que les communes sont nettement plus sensibles à la hausse des prix que les ménages (indice « classique » des prix à la consommation), en raison notamment de la part des coûts salariaux, de l'augmentation des prix des matériaux de construction et de la hausse des taux.

Le budget est essentiellement grevé par les coûts salariaux, qui représentent 37,5 % de l'ensemble des dépenses. Mais la hausse des coûts pour les travaux de bâtiments et de voirie n'est pas en reste non plus. Ces dépenses d'investissement représentent près de 20 % du panier de l'index.



L'évolution de cet indice communal (calculé sur leur propre panier de consommation) depuis 2017 indique clairement une plus forte volatilité par rapport au contexte macroéconomique que l'indice des prix à la consommation classique (calculé sur la base du panier de consommation des ménages).

## DÉTÉRIORATION DU SOLDE ORDINAIRE À POLITIQUE CONSTANTE

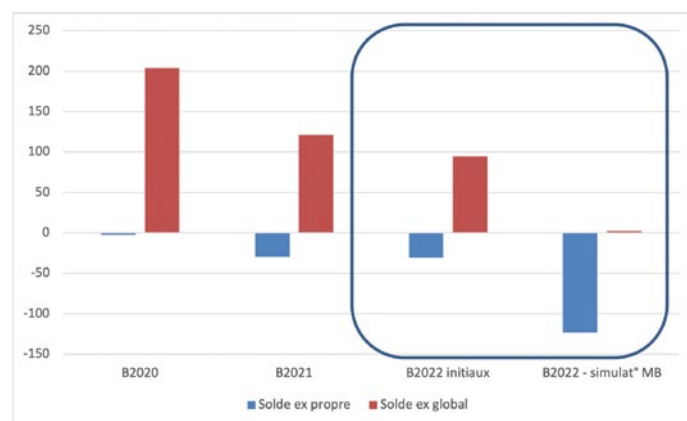
Les budgets initiaux des pouvoirs locaux devront donc être adaptés en profondeur à l'occasion des prochaines modifications budgétaires. En intégrant l'ensemble des surcoûts, les dépenses ordinaires des communes bruxelloises enregistreraient une progression de 9,8 % par rapport à 2021 (contre 6,0 % initialement). Cette progression par rapport aux prévisions budgétaires initiales est nettement plus élevée que celle observée en 2020 suite à la crise sanitaire.

Toute chose égale par ailleurs, l'imputation complète de l'ensemble des surcoûts devrait entraîner une détérioration du solde de l'exercice propre qui serait déficitaire à concurrence de 122 millions d'euros pour l'ensemble des communes bruxelloises. Cette brusque dégradation devrait toutefois être temporaire dans la mesure où de nombreuses

recettes devraient bénéficier des taux d'indexation plus élevés à partir de 2023.

À l'exercice global, c'est-à-dire en tenant compte des réserves des exercices antérieurs, les communes bruxelloises ne conserveraient qu'un très léger boni de 2 millions d'euros seulement.

## ÉVOLUTION DES SOLDES AUX EXERCICES PROPRE ET GLOBAL DES COMMUNES BRUXELLOISES (EN MILLIONS EUR)



## LES INVESTISSEMENTS RISQUENT D'ÊTRE PÉNALISÉS

Ce n'est pas nouveau : lorsque les pouvoirs publics doivent faire des économies, ce sont souvent les investissements qui en pâtissent. Et même si les villes et communes décident d'affecter aux investissements le même montant nominal que celui initialement prévu dans les plans pluriannuels, une chose est certaine : la hausse des coûts contraindra ces pouvoirs locaux à reconsidérer leurs projets à la baisse. Pour le moment, la dynamique d'investissement reste positive. Les communes bruxelloises prévoient une progression des investissements pour la 3<sup>e</sup> année consécutive (soit +60 % depuis 2019).

Certains arbitrages ou reports de certains projets pourraient cependant avoir lieu dans le contexte de forte hausse des prix de la construction observée ces derniers mois.

Il est toutefois probable que les investissements pour lesquels les villes et communes touchent des subventions européennes / régionales (travaux d'égouttage et de voirie, infrastructure cyclable, etc.) resteront sur la liste des travaux à réaliser.

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET POLITIQUE DURABLE DES COMMUNES

Les pouvoirs locaux ont incontestablement un rôle à jouer dans la transition énergétique et sont en outre de plus en plus encouragés par le cadre réglementaire à se tourner vers des investissements durables (efficacité énergétique et lutte contre le changement climatique). Les communes ont d'ailleurs, dans leur majorité, adhéré à la Convention des maires initiée par la Commission européenne et se sont engagées à réaliser Plan Local d'Action pour la Gestion Énergétique (PLAGE).

Consultez l'étude complète sur [www.belfius.be/etudes](http://www.belfius.be/etudes)

> Propos recueillis par Philippe Delvaux, Service Information et Communication de Brulocalis ; retranscrits par Sofia Douieb

# EASY.BRUSSELS ACCOMPAGNE LES POUVOIRS LOCAUX BRUXELLOIS DANS UNE ÈRE TOUJOURS PLUS DIGITALISÉE

« Digitalisation », « simplification », « inclusion », « relation multicanale »... un univers de nouveaux mots font désormais partie du quotidien des Pouvoirs Locaux bruxellois, reflétant une approche différente de l'administration. L'équipe d'easy.brussels, avec Brulocalis, accompagne l'évolution de l'administration de demain. Easy Way, le plan de simplification administrative de la Région de Bruxelles-Capitale offre un aperçu, au travers de 20 missions pour la période 2020-2025, des objectifs de simplification administrative pour l'ensemble de la Région bruxelloise, et en première ligne les Pouvoirs Locaux.



> Cathy Marcus, Directrice d'easy.brussels

Pour jeter un peu de clarté sur ces questions, plusieurs membres d'easy.brussels ont répondu aux questions de Brulocalis. Étaient présentes lors de l'interview : Cathy Marcus, Déléguée au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et Directrice d'easy.brussels ; Sarah De Cock, Responsable communication ; et Siham El Oulani, Change Manager.

## LE SINGLE DIGITAL GATEWAY : UNE OBLIGATION EUROPÉENNE IMPACTANT LES POUVOIRS LOCAUX

Le Règlement européen Single Digital Gateway (SDG), adopté en octobre 2018, a pour but la

mise en place d'un portail numérique unique permettant aux citoyens et aux entreprises de tout Etat-membre de l'Union européenne d'accéder à des informations et des services d'assistance relatifs à une série de procédures administratives d'un autre Etat-membre, ainsi que de réaliser certaines de ces procédures en ligne. Le projet SDG est constitué de 3 volets : « information », « procédures », et « services d'assistance ». Chacun de ces volets contient des éléments qui appartiennent aux compétences fédérales, régionales, ou locales, selon les procédures concernées.

« Dans le cadre de ce projet, easy.brussels, membre actif du groupe SDG interfédéral, a sollicité en 2021 les communes bruxelloises afin de réaliser un inventaire de l'ensemble des procédures reprises dans le SDG. Les communes se sont mises ensuite autour de la table afin de définir ensemble les procédures visées et leurs points communs. En 2022, easy.brussels a compilé des fiches générales reprenant ces éléments communs, par procédure. Validées par les communes, ces procédures sont désormais en cours de digitalisation. Cela signifie que toute la procédure pourra être réalisée complètement de manière digitale, via IrisBox. La digitalisation de ces procédures doit être clôturée pour le mois de décembre 2023, afin de respecter le délai légal du SDG », explique Sarah De Cock.

## FAVORISER LA LIBRE-CIRCULATION EN EUROPE EN LIGNE DE MIRE DE CES DÉMARCHES

Cathy Marcus précise : « Les 21 démarches que l'Europe vise et demande de digitaliser et d'harmoniser ont toutes plus ou moins un

## EASY.BRUSSELS ET BRULOCALIS

easy.brussels, l'agence bruxelloise de simplification administrative, accompagne le changement vers une simplification, au sein des administrations, des procédures qui occasionnent des charges administratives reposant sur les usagers. Pilotée par Cathy Marcus, l'équipe se compose aujourd'hui de 12 personnes, toujours prêtes à répondre aux questions des Pouvoirs Locaux et à les accompagner dans un parcours de simplification d'une démarche administrative.

En outre, easy.brussels et Brulocalis ont mis en œuvre un partenariat depuis déjà 6 années en créant le GTI (Groupe de Travail intercommunal) « Simplification administrative ». Grâce à cette riche coopération, une série de projets ou thématique en rapport avec la simplification et la digitalisation, à impact considérable pour les pouvoirs locaux, y sont présentés, analysés et débattus. On peut souligner notamment Fidus online, Once only, Open data, Mypermit et Digipermit, les marchés publics électroniques... mais aussi plein d'autres. Nous y partageons également les initiatives propres à chaque commune et faisons l'écho de vos innovations.

## SIMPLIFIER ET... ÉCONOMISER

La simplification administrative vise la réduction des charges administratives pour les usagers des services publics (citoyens, entreprises, etc). Cela signifie **pour les usagers** un gain de temps, des économies, une diminution des déplacements, un gain de transparence, d'autonomie et d'efficacité.

**Pour les fonctionnaires** également, elle présente de nombreux avantages : faciliter leur travail quotidien et diminuer la complexité des procédures législatives. En d'autres termes, la simplification administrative leur permet de se concentrer sur leurs missions premières de service public.

Enfin, en diminuant les coûts de gestion et les procédures, la simplification administrative engendre des **économies d'échelle** parfois très importantes. À titre d'exemple, il a été estimé par l'Université d'Hasselt que le passage à la facturation électronique et à une gestion dématérialisée permet au destinataire de réaliser une économie moyenne de 5,77 euros.

Quant au projet Brupost, le coût moyen actuel d'un courrier sortant à Bruxelles est de 1,84 euros. Pour être plus précis, le traitement papier internalisé est de 2,01 euros contre seulement 0,10 euros pour un traitement digital. On estime à plus de 10 millions le nombre de courriers envoyés chaque année par les administrations publiques bruxelloises et 81 % d'entre eux sont encore traités en format papier en interne : les économies possibles se chiffrent à plusieurs millions d'euros.

Alors que les pouvoirs locaux traversent une période de grande turbulence financière et budgétaire en raison des crises successives, la simplification administrative constitue l'un des leviers essentiels à activer.



*impact économique et ont donc pour but de favoriser la libre-circulation des biens et des personnes. Les formalités administratives relatives au déplacement des travailleurs, la libre entreprise et le commerce en Europe sont privilégiées.*

*Par ailleurs d'autres domaines sont concernés, comme on peut le lire sur le site de la Commission européenne : « D'ici à la fin de l'année 2023, l'Europe offrira l'accès à 21 procédures en ligne dans tous les pays de l'UE. Des procédures telles que l'immatriculation d'une voiture ou la demande de pension seront entièrement numérisées et ne nécessiteront plus de formalités administratives. Les procédures administratives les plus importantes pour les usagers transfrontaliers seront entièrement disponibles en ligne dans tous les pays de l'UE. Un système permettant de transférer les documents nécessaires à ces procédures entre les autorités nationales des différents pays de l'UE sera également inclus. Par exemple, un diplôme obtenu dans un pays pourra être partagé avec les autorités nationales d'un autre pays, où il est nécessaire pour créer une entreprise. »*

## LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE, UNE OBLIGATION POUR LES COMMUNES DÈS NOVEMBRE 2022

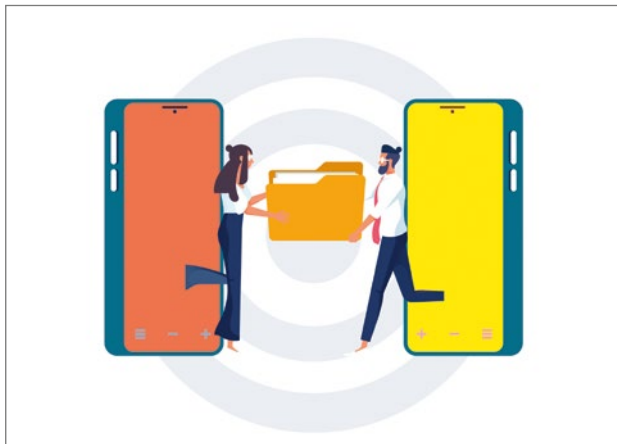
Tout marché public passé depuis novembre 2020 par et avec les administrations publiques régionales de la Région de Bruxelles-Capitale doit obligatoirement être facturé de manière électronique : les factures envoyées sous un autre format (papier, e-mail, etc.) ne sont plus traitées. À partir de novembre 2022, cette obligation s'étend également aux administrations locales pour les marchés publics de plus de 3.000€.

*« Les statistiques de recours à la facturation électronique par les prestataires privés augmentent au niveau régional, l'échelon local doit également se préparer à cette obligation. En effet, les communes doivent encore, pour certaines, faire les démarches pour être capables de recevoir une facture électronique (inscription sur Mercurius, adaptation des logiciels...), prévoir l'adaptation des bons de commande et communiquer vers leurs fournisseurs... l'obligation européenne est bel et bien là et arrive à échéance à la fin de cette année. Ce que dit l'Europe, c'est que les administrations locales (et régionales) doivent pouvoir réceptionner des factures électroniques venant des entreprises et également pouvoir envoyer des factures électroniques vers d'autres institutions publiques. Si Proximus, par exemple, décide de nous envoyer des factures électroniquement, il faut avoir le programme adéquat pour les recevoir et les traiter de manière automatique...*

*easy.brussels est là pour aider les communes dans ce processus et il ne faut pas hésiter à faire appel à nous. Nous avons également une page web explicative de la facturation électronique sur le site d'easy.brussels, qui comprend notamment du matériel de support pour aider les communes dans la communication vers leurs fournisseurs »,* indique Cathy Marcus.

## STRATÉGIE WEB RÉGIONALE : LE PAYSAGE DIGITAL DE DEMAIN

En Région bruxelloise, plus de 200 sites web sont gérés par les administrations publiques bruxelloises. Dès lors, un usager peut éprouver des difficultés à retrouver les informations dont il a besoin, voire même identifier les sites web officiels des administrations publiques. C'est pourquoi, la Région de Bruxelles-Capitale mène le projet « Stratégie web régionale ».



« L'objectif de la stratégie web régionale est de placer l'utilisateur, citoyen ou entreprise, au cœur de la réflexion et de se baser sur ce qu'il recherche, ce dont il a besoin comme information. À cet effet, une plateforme de travail avance sur ce projet et le Gouvernement bruxellois est également disposé à mettre en place tout un environnement digital pensé différemment, pour que les usagers puissent avoir accès à un univers digital harmonisé et de plus en plus intuitif. Les informations relatives aux primes, aux services offerts par telle ou telle administration ne seront plus reprises sur le site d'une administration, mais seront regroupées sous un format thématique, afin de répondre au schéma mental de recherche d'un usager. Les différentes thématiques devraient être disponibles d'ici la fin de l'année et le travail de rapatriement des informations des sites des administrations sur un autre environnement digital démarrera dans la foulée », ajoute Cathy Marcus.

## GESTION DES COURRIERS SORTANTS VIA BRUPOST

« Les préférences de communication des citoyens et des entreprises ont évolué ces dernières années. On assiste à une transition digitale qui se perçoit notamment dans l'utilisation croissante de l'e-mail et des formulaires en ligne, mais aussi de l'eBox. Les institutions de la Région bruxelloise veulent répondre positivement à cette évolution, et pouvoir communiquer de manière digitale vers les interlocuteurs qui le souhaitent. Début 2022, **déjà plus de 27 % des Belges âgés de plus de 18 ans avaient activé leur eBox.** easy.brussels, en collaboration avec le CIRB (Centre Informatique de la Région Bruxelloise), a démarré le service BruPost. Pratiquement, le service BruPost servira d'interface intermédiaire entre les émetteurs de courrier (administrations) et les destinataires (citoyens, entreprises, administrations...). Les administrations enverront les courriers en format numérique vers le service BruPost. Ensuite, selon le choix des destinataires, les courriers seront envoyés :

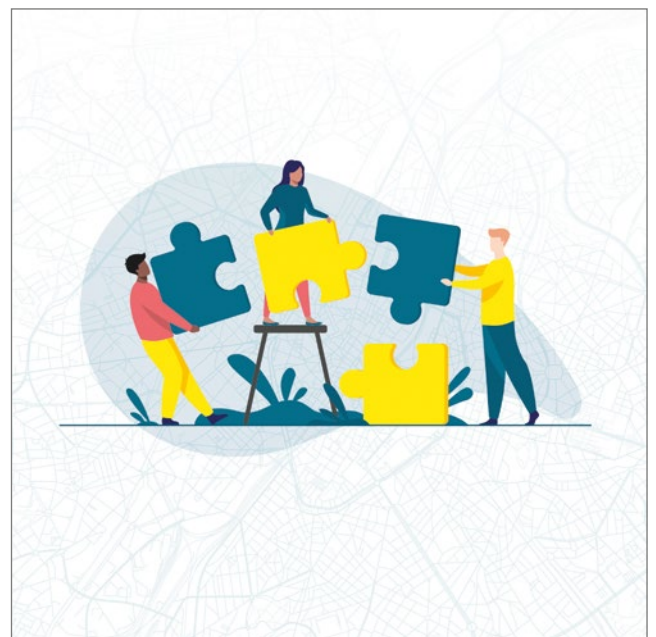
- soit sous une forme digitale ou vers l'eBox (citoyen ou entreprise),
- soit par courrier postal via un partenaire externe qui se chargera de les imprimer, les mettre sous enveloppe, les affranchir et les confier à un acteur postal pour distribution.

Ce partenaire externe sera sélectionné via un marché public régional de manière à ce que toutes les administrations de la région puissent bénéficier des mêmes conditions.

## UNE DIGITALISATION, MAIS N'IMPORTE COMMENT

Cathy Marcus explique : « Il faut toujours intégrer trois approches, par rapport à l'importance de la digitalisation et de l'harmonisation des procédures administratives : la première concerne le rapport des administrations aux jeunes générations qui sont en attente de changement ; la deuxième s'adresse aux personnes âgées ou autres personnes exclues numériquement qui, elles, composent avec le changement ; et la troisième touche à la conception des projets qui doivent traduire avec simplicité le changement depuis leur conception.

1. Par rapport aux jeunes : easy.brussels va lancer bientôt une étude appelée « Brussels Youth to Digital » dont l'objectif est d'identifier tous les points de contacts des 18-25 ans avec l'administration, régionale ou locale. Cela comprend également les comportements d'un jeune face à une démarche administrative. À cet âge-là, ils sont souvent peu concernés par ces questions ou encore trop souvent tributaires de leurs parents. Alors qu'ils sont tout le temps connectés, ils connaissent très peu les possibilités de démarches en ligne émanant des administrations. C'est donc ce public qu'il faut sensibiliser, informer et former en priorité sur tout ce qui concerne l'administration en ligne, pour l'avenir.
2. Concernant les personnes plus éloignées du numérique, les communes doivent informer ces personnes qu'outre le guichet physique, il y a des espaces publics numériques (EPN) au sein de certaines administrations avec du personnel disposé à les aider et les orienter. Il faut les renseigner sur leur utilité, leur localisation. Il faut intégrer cette réflexion aussi dans la conception d'un projet digital...
3. Enfin, pour la **conception des projets** (prime, nouvelle procédure...), il est primordial de tenir compte le plus tôt possible de la digitalisation. Pour une prime par exemple, dès sa conception, il faut tout de suite penser à l'automatiser, à la rendre accessible via une application... L'idée est donc de ne pas entamer le processus administratif sans englober déjà la dimension digitale. Réfléchir à faire appel à des sources authentiques et à automatiser les droits pour diminuer la charge administrative et appliquer le principe Once only.





## DE L'IMPORTANCE D'IMPLÉMENTER UN « CHANGE MANAGEMENT »

« Pour ancrer ces réflexes au sein des communes, il faudra encore du temps et certainement l'intervention d'un « Change Management » à implémenter petit à petit autant du côté de l'agent public que de celui de l'utilisateur. Pour vous expliquer cela, ma collègue Siham El Oulani, Change Manager pour easy.brussels, va prendre le relais.

« Dans le projet focalisé sur les jeunes par exemple, commence-t-elle, il va y avoir trois axes : le premier est une étude/analyse pour vraiment bien comprendre quelles sont les démarches les plus récurrentes chez le jeune et ce vers quoi il va le plus se tourner (administration physique ou en ligne) ; le deuxième axe est communicationnel et aura pour principe de diffuser les bonnes informations (dans des salons, des hautes écoles, lors de formations, via des associations de jeunes, en ligne...) au plus grand nombre de jeunes ; et le troisième axe s'orientera vers la collaboration avec les administrations (avec Brulocalis, avec les communes...) ».

## FORMER LES AGENTS COMMUNAUX POUR MIEUX INFORMER LA POPULATION

« Pour ce dernier axe », renchérit Siham El Oulani, « il est prévu d'offrir des formations aux agents publics des pouvoirs locaux afin qu'ils

puissent orienter les usagers de tout âge de manière efficace et durable. Ces formations permettront de mieux connaître les différents outils digitaux à disposition du public et les moyens de les utiliser, pour ensuite pouvoir accompagner ce même public vers l'administration en ligne si nécessaire. Accompagner, former et outiller les agents de première ligne est très important pour easy.brussels, car c'est par eux qu'un meilleur service aux citoyens pourra être mis en place. En 2022, les formations étaient et continuent à être orientées sur l'administration en ligne comme la formation sur le **guichet IrisBox** ou celle sur les **modes d'identification** (clés numériques

« Les agents administratifs sont en première ligne de la prestation de services aux usagers et sont les premiers acteurs de leur simplification. Il est nécessaire d'assurer l'intégration des nouvelles technologies vers une administration plus digitale par une inclusion numérique métier à destination des agents. Et ce en tenant compte de la relation multicanale qu'entretient l'utilisateur avec les administrations. » Défi 5 de l'Easy Way (Plan de simplification administrative de la Région de Bruxelles-Capitale).

itsme, eID notamment) ou encore celle sur la fracture numérique qui se focalise sur les acteurs de la Région bruxelloise et qui fait les liens entre les agents de première ligne et les acteurs de terrain. »

## « TOUT FONCTIONNAIRE DOIT POUVOIR FOURNIR UN ACCOMPAGNEMENT DIGITAL AUX CITOYENS »

Cathy Marcus ajoute : « Je crois que la mission du fonctionnaire d'une administration publique évolue, il faut aussi aider le citoyen dans toutes ses démarches administratives, que celles-ci soient ou non digitales, et le diriger vers les outils existants. Il y a en effet **deux niveaux d'inclusion numérique**. Le premier, c'est le citoyen dans sa vie quotidienne qui a besoin d'accéder au monde digital et le comprendre, et que l'on doit aider. Le deuxième niveau, c'est la formation des fonctionnaires à ces questions d'inclusion, pour qu'ils puissent aider le citoyen à devenir autonome numériquement sur les plateformes virtuelles des administrations. Il faut bien se dire que c'est un nouveau métier.

## FORMATION ERAP, PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS NUMÉRIQUES

Au niveau local, le catalogue de l'école régionale de l'administration publique de la Région de Bruxelles-Capitale (ERAP) est disponible et centralise toutes les formations pertinentes que peuvent suivre les fonctionnaires des pouvoirs locaux. Le catalogue des formations pour l'utilisation des outils digitaux administratifs va s'étoffer au fil du temps. Au niveau régional, différents trajets de formations sont possibles via Actiris, Bruxelles Environnement et Talent, termine Sarah De Cock. Les formations sont gratuites et font partie des multiples avantages que peut fournir easy.brussels aux communes en matière de simplification administrative. »

Pour contacter easy.brussels par e-mail : [info@easy.brussels](mailto:info@easy.brussels)

# 3 raisons pour choisir le diesel renouvelable pour votre commune

Veiller à ce que votre commune soit en ordre de marche et améliorer en même temps ses prestations climatiques, un véritable casse-tête ! Imaginons que vous vouliez rendre votre parc de véhicules plus durable. Vous devrez alors consentir des investissements importants. De plus, les véhicules ne sont pas tous capables de rouler à l'électricité ou à l'hydrogène. Avec le diesel renouvelable Neste MY, vous franchissez dès aujourd'hui un premier pas vers des véhicules de service plus durables.

## Qu'est-ce que c'est, le Neste MY Renewable Diesel?

Neste MY Renewable Diesel™ est une solution pour réduire directement les émissions de gaz à effet de serre et lutter contre le changement climatique. Ce diesel renouvelable est produit avec **100 % de matières premières renouvelables** comme des graisses usées, des matériaux résiduels et des huiles végétales. Il est classé dans les huiles végétales traitées à l'hydrogène : HVO100. Ce carburant livre les mêmes performances qu'un diesel ordinaire, mais produit jusqu'à 90 % moins d'émissions à effet de serre (CO<sub>2</sub>e) par rapport au diesel fossile\*.

“ Il suffit de faire le plein et de prendre la route

Grâce à une technologie brevetée, Neste a réussi à produire du diesel renouvelable de qualité supérieure. Sa composition chimique est comparable à celle du diesel fossile. Et cerise sur le gâteau. **Vous pouvez utiliser le diesel renouvelable Neste MY pour tous les véhicules de votre parc automobile, comme vos bennes à ordures ou autres véhicules de service lourds.**

## 1. Sans investissements supplémentaires

Bornes de recharge, moteurs spécifiques, infrastructures de station-service... Pour passer aux carburants renouvelables comme l'électricité, le CNG ou l'hydrogène, votre commune doit prévoir des investissements importants. Avec Neste MY Renewable Diesel, ce n'est pas le cas.

**Faire le plein en diesel renouvelable est possible pour tous les véhicules équipés d'un moteur diesel.** Ce moteur ne doit pas

être adapté, aucune infrastructure spécifique n'est nécessaire, vous ne devez investir ni dans de nouveaux véhicules ni dans de nouvelles stations-services. Des bus scolaires aux camionnettes de vos jardiniers, ils peuvent tous rouler au diesel renouvelable.

## 2. Jusqu'à 90 % de réduction en CO<sub>2</sub>e

Votre commune s'est-elle également engagée dans la Convention des Bourgmestres ? Alors, vous voulez certainement aussi mettre au point vos ambitions climatiques pour 2050. Aujourd'hui, le diesel renouvelable Neste MY peut vous y aider. **Pendant le cycle de vie du carburant, il réduit jusqu'à 90 % des émissions de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>e) par rapport au diesel fossile\*\*.**

Le diesel renouvelable peut également contribuer à réduire les émissions des gaz d'échappement locaux comme l'oxyde d'azote (NOx) et les particules fines. Des études scientifiques et des constatations sur le terrain ont démontré que l'utilisation du Neste MY Renewable Diesel présente de nombreux avantages par rapport au diesel fossile:

- jusqu'à 33 % de réduction du niveau des particules fines
- jusqu'à 30 % moins d'hydrocarbures (HC)
- jusqu'à 24 % moins d'émissions de monoxydes de carbone (CO)
- jusqu'à 9 % moins d'oxydes d'azote (NOx)
- niveau inférieur d'hydrocarbures polycycliques (PAK)

En faisant le plein avec du Neste MY Renewable Diesel **vous améliorez donc rapidement la qualité de l'air pour tous les habitants de votre commune.** Vous pouvez bien évidemment choisir d'investir

dans un nouveau parc de véhicules avec des moteurs électriques ou des moteurs diesel dernier cri. Neste MY Renewable Diesel vous propose cependant **une solution prête à l'emploi qui vous permet d'utiliser les véhicules dont vous disposez déjà.** De plus, des moteurs plus anciens ou moins avancés profitent d'encore plus de réductions d'émissions avec le diesel renouvelable Neste MY.

## 3. Votre choix, votre impact

Le diesel renouvelable Neste MY est livré en Belgique par des distributeurs sélectionnés et est disponible dans différentes stations-services. Nous travaillons en permanence au développement de notre réseau. En optant pour Neste MY Renewable Diesel, votre commune travaille dès aujourd'hui à la réalisation de ses objectifs climatiques. Voilà la raison pour laquelle nous mettons également l'accent sur le MY dans Neste MY. **Votre choix est important et peut avoir un impact très positif sur votre commune et vos habitants.** Optez pour la durabilité avec le diesel renouvelable Neste MY et réduisez votre impact sur le climat, dès aujourd'hui.

\* La méthode utilisée pour calculer les émissions générées au cours du cycle de vie ainsi que le niveau de réduction des émissions est conforme à la directive européenne sur les énergies renouvelables (RED2, 2018/2001/CE).

\*\* Ces réductions moyennes d'émissions sont basées sur Neste MY Renewable Diesel et carburants HVO quand 100% Neste MY Renewable Diesel a été utilisé comme carburant dans véhicules pré-Euro VI ou des engins mobiles non routiers pré-Stage IV. Les émissions des véhicules ont été comparées au diesel conventionnel sans soufre.





**Plus durable  
pour le quartier  
dès aujourd'hui ?**

Optez pour le diesel renouvelable (HVO100)



Vous voulez en savoir plus ?  
Découvrez tous les avantages sur [nesteMY.be](https://nesteMY.be)

**NESTE MY**  
Renouvelable Diesel

# FORMER LES AGENTS PUBLICS DES POUVOIRS LOCAUX POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS NUMÉRIQUES ENTRE LES USAGERS

Dans le cadre de la digitalisation des services publics, il est prévu de prévenir et lutter contre les inégalités numériques. Pour sensibiliser et former les agents communaux à cette question, c'est l'école régionale de l'administration publique de la Région de Bruxelles-Capital (ERAP) qui a été sélectionnée par easy.brussels, en collaboration avec Brulocalis et la Fédération des CPAS. Des formations gratuites sont d'ores et déjà accessibles aux agents des pouvoirs locaux et concernent notamment les modes d'authentification aux guichets virtuels, le guichet IrisBox mais aussi la fracture numérique, développée dans cet article.

## RÉPONDRE AU PLAN EASY WAY, PLAN RÉGIONAL DE SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

Les formations proposées par easy.brussels et données par l'ERAP s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Easy Way, le Plan régional de simplification administrative. Un Plan qui vise à simplifier la relation que les citoyens, les associations et les entreprises entretiennent avec l'Administration. Il s'inscrit dans le processus de transition numérique qui s'est accéléré depuis la crise sanitaire liée au coronavirus, et entend promouvoir la complémentarité entre l'inclusion numérique et la digitalisation de l'Administration.

Le but de ces formations est de permettre aux communes d'accompagner au mieux les usagers dans leurs démarches administratives, notamment en les informant sur les outils digitaux mis à leur disposition par les administrations.

## LE FLÉAU DES INÉGALITÉS NUMÉRIQUES À BRUXELLES

L'inégalité ou le « fossé » numérique est un phénomène complexe qui touche de plus en plus de catégories de la population. Selon le Baromètre de l'inclusion numérique 2020 (Fondation Roi Baudouin), 8 % des bruxellois n'ont pas accès à internet ou de matériel informatique, et 32 % disposent de faibles compétences numériques.

De par leurs missions, les agents du secteur public sont amenés à interagir avec des usagers qui se trouvent dans une situation d'inégalité(s) numérique(s). Ces situations, complexes et

propres à chaque individu, s'ancrent souvent dans des situations d'exclusion sociale et tendent à les aggraver. Dans ce cadre, le métier des agents publics est appelé à évoluer vers un accompagnement plus prononcé des usagers, en ce compris une orientation vers l'acteur adéquat dans le domaine de l'inclusion numérique.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES PROPOSÉES

Essentiellement axée sur les savoir-être et les savoir-faire à développer dans le chef des apprenant.e.s, les formations mobilisent une pédagogie active et interactive. La participation et la réflexivité des participant.e.s sont stimulées par des activités diversifiées : travaux de groupe, mises en situation, cas pratiques, etc. Les cas traités sont notamment issus de leur pratique professionnelle. Les éléments théoriques sont abordés de façon concrète, à travers des exemples et autres cas issus du terrain.

## QUE CONTIENNENT EXACTEMENT CES FORMATIONS SUR LA FRACTURE NUMÉRIQUE ?


Elaborée et animée par des experts issus de CABAN – le Collectif des Acteurs Bruxellois de l'Accessibilité Numérique – la formation globale comporte trois volets. D'une part, à travers des exposés de nature théorique et des exemples concrets, elle approfondit le phénomène des inégalités numériques. D'autre part, elle

développe l'attitude à adopter par les agents publics pour accompagner les personnes en difficulté numérique, et met en exergue les réflexes à privilégier en matière d'orientation. Enfin, la formation aborde le questionnement plus large relatif à la fonction des agents publics et son évolution dans le cadre de la dématérialisation des services publics.

Concrètement, voici ce qui est proposé :

- Notions et acteurs-clés
  - La fracture numérique
  - Les inégalités numériques
  - Publics cibles versus variables
  - Les acteurs de l'inclusion numérique
  - Les Espaces Publics Numériques (EPN)
- Accompagner les personnes en situation de fracture numérique
  - Poser un diagnostic clair
  - Les savoir-être : les attitudes et le vocabulaire à adopter
  - Les savoir-faire : l'orientation des usagers
- Questionnement sur le métier d'agent public et son évolution dans le cadre de la numérisation des services publics et privés

## ET À QUI S'ADRESSENT-ELLES ?

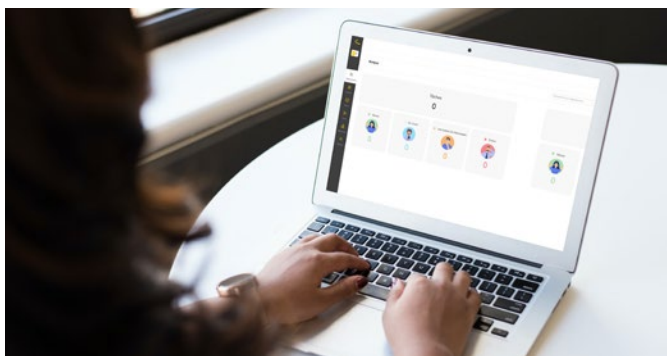
Les formations sont destinées en priorité aux agents des administrations communales et des CPAS bruxellois qui sont en contact avec les usagers : agents de première ligne, agents de guichet/d'accueil, agents des services État civil/Population, assistants sociaux, etc. Les formations s'adressent également aux agents administratifs désireux de prévenir et de lutter contre les inégalités numériques. 



## ENVOYER DU COURRIER DE MANIÈRE EFFICACE ET ÉCONOMIQUE SANS PERTE DE QUALITÉ

Envoyez-vous encore une grande quantité de courrier chaque jour? Alors vous savez trop bien que cela implique beaucoup de frais. Comment envoyer du courrier de manière efficace et peu coûteuse sans sacrifier la qualité ? Pourquoi ne pas laisser une société de courrier spécialisée le faire pour vous ?

EasyPost est expert dans le traitement du courrier professionnel et l'optimisation de tous les types de communication. Depuis 2014, EasyPost collecte le courrier professionnel non affranchi et le traite aux tarifs les plus avantageux du marché.



### Nous simplifions de l'envoi de votre courrier

EasyPost offre un service de traitement complet, qui couvre l'intégralité des tâches liées à votre courrier d'entreprise quotidien. Il vous suffit de nous remettre votre courrier, et nous nous chargeons de tout le reste. Etienne Masson, responsable achats chez Aide & Soins à Domicile: "En plus des économies financières, nous bénéficions désormais d'une plus grande flexibilité. Par exemple, nous pouvons préparer plus efficacement les courriers urgents et nous pouvons également envoyer facilement des courriers depuis différents centres de coûts."

### Nous simplifions votre communication

"EasyPost veut se distinguer en offrant un package complet. Si les clients envisagent de numériser leurs flux de documents sortants, il sont aussi à la bonne adresse chez EasyPost.", explique Kwinten Gielen, Business Unit Manager EasyPost Connect.

"Avec EasyPost.Connect, nous offrons à nos clients la possibilité de composer leurs propres flux de travail, composé de différents canaux de communication (courrier sécurisé, courrier recommandé numérique, impression...) et outils de communication (paylinks, e-signing, E-box...) choisis par le client. Un workflow garantit que la communication et la facturation peuvent être entièrement automatisées. Les gouvernements veulent communiquer avec les citoyens, les entreprises et les organisations aussi efficacement que possible. C'est pourquoi nous les aidons à choisir entre tous les canaux d'expédition disponibles et nous mettons en place ensemble le meilleur flux de communication possible."



**"EasyPost veut se distinguer en offrant un package complet."**

Kwinten Gielen - Business Unit Manager EasyPost

"Nos clients peuvent mettre en place un flux de travail unique par type de document, ce qui vous offre une énorme flexibilité en tant qu'institution publique. En utilisant intelligemment les canaux de communication, on peut gagner énormément de temps et réduire les tâches manuelles au minimum."

### LET'S MAKE THINGS EASY

Intéressé par nos services? Venez nous rendre visite au Digitalize (20 & 21 oct - Antwerp Expo) et découvrez ce que nous pouvons faire pour vous. Vous nous trouverez au hall 4 - stand 4213. À bientôt!



## Service d'études

### RENCONTRES EN HAUTS LIEUX SUR LA CRIMINALITÉ

Suite aux débordements liés au trafic de drogue à Anvers et dans d'autres Grandes Villes du pays, mais également pour donner suite à des appels urgents des Unions des villes et des communes, une rencontre s'est tenue le 25 août dernier entre les Bourgmestres des Grandes Villes et la Ministre de l'Intérieur au sujet de l'avant-projet de la loi « approche administrative de la criminalité subversive ». Il s'agissait de discuter de la mise en œuvre pratique du projet qui doit donner davantage de leviers aux Bourgmestres pour lutter contre une série de phénomènes criminels potentiels.

Dans la foulée, une deuxième réunion sur le sujet a été organisée par le Premier Ministre et les Ministres des Finances, de la Santé publique, de la Justice et de l'Intérieur, ainsi que les Bourgmestres d'Anvers, Bruges, Bruxelles, Charleroi, Gand, Hasselt, Liège, Louvain, Molenbeek, Mons, Namur, Schaerbeek, Ixelles et Uccle, le Collège des Procureurs Généraux et des Représentants de la Police fédérale et des Douanes. Le but était de présenter le plan d'action fédéral global pour lutter contre la criminalité organisée et dialoguer avec tous les intervenants du terrain. Brulocalis continue de suivre ce dossier et l'évolution du texte.

### RÉFORME ATL – BRULOCALIS ADRESSE SES OBSERVATIONS À LA MINISTRE LINARD



Brulocalis a communiqué dans un courrier, le 8 septembre dernier, l'avis de ses membres relatif à la réforme ATL « Politique de l'accueil extrascolaire et de loisirs », proposée par le cabinet de la Ministre Linard, étant donné que plusieurs aspects de cette proposition risquent d'avoir un impact important pour les communes tant en termes de financement qu'en termes d'organisation pratique. Une version remaniée de la proposition

de réforme sera discutée en Commission transversale ATL prochainement. Les travaux continuent.

#### > Plus d'informations ici :

<https://brulocalis.brussels/fr/actualites/reforme-atl-suggestions-de-brulocalis-la-ministre-linard>

### SUITE DOSSIER « PENSION COMPLÉMENTAIRE DES AGENTS CONTRACTUELS »



Brulocalis a mis à disposition de ses membres deux modèles de délibération pour constituer une pension complémentaire pour les agents contractuels auprès du fonds de pension « Ethias Pension Fund OFP », qui s'est vu attribuer le marché public de l'accord-cadre passé par la centrale d'achat du Service fédéral des pensions.

#### > Pour plus d'informations et les deux modèles

<https://brulocalis.brussels/fr/actualites/modeles-de-deliberation-pour-constituer-la-pension-complementaire-des-agents>

### FORMATION DIGITALISATION DES SERVICES AUX CITOYENS



Plusieurs formations relatives à la digitalisation des services publics ont été mises à disposition des agents publics des pouvoirs locaux par easy.brussels, et l'ERAP, en collaboration avec Brulocalis

et la Fédération des CPAS bruxellois. Une nouvelle formation est désormais disponible : prévenir et lutter contre les inégalités numériques dans le cadre de la digitalisation des services publics. Les objectifs de la formation sont notamment de sensibiliser, conscientiser, accompagner des personnes en situation d'inégalité numérique et identifier les acteurs-clés de l'inclusion numérique.

#### > Plus d'info :

<https://brulocalis.brussels/fr/actualites/formation-digitalisation-des-services-aux-citoyens>

### DEMANDE D'AVIS – AVANT-PROJET D'ORDONNANCE RELATIVE À LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE DE L'ORGANISATION DE CHANTIERS DE PETITE ENVERGURE – PLATEFORME OSIRIS



Le 27 juillet 2022, Brulocalis a reçu une demande d'avis de la Ministre Elke Van den Brandt concernant l'avant-projet d'ordonnance relative à la simplification administrative de l'organisation de chantiers de petite envergure – Plateforme Osiris. Cet avant-projet poursuit l'objectif de « tendre vers une simplification administrative pour donner une « soupape de respiration » aux entrepreneurs et particuliers, tout en ne reportant pas la charge de travail sur les Communes et autres organisations publiques ».

Brulocalis a toutefois formulé une série de remarques :

- Quant au projet afin qu'il n'aboutisse pas à une diminution du pouvoir de police des Communes sur la voie publique, dans le cadre de l'occupation privative du domaine public ;

- un canal d'information relatif à la tenue des chantiers de petite envergure devrait exister et ce, malgré la dispense d'utilisation d'OSIRIS.
- par ailleurs, il convient de s'assurer que l'impact budgétaire ne soit pas également négatif car les Communes délivreraient moins d'autorisations et percevraient, par conséquent, moins de taxes.

## DEMANDE D'AVIS RELATIVE À UN AVANT-PROJET D'ORDONNANCE ÉTABLISSANT LE RÉGIME JURIDIQUE DE LA VOIRIE

Le 29 juillet 2022, Brulocalis a été consultée par le Cabinet de la Ministre Elke Van den Brandt dans le cadre d'une demande d'avis relative à un avant-projet d'ordonnance établissant le régime juridique de la voirie. Nous avons déjà statué sur cet avant-projet lors du Bureau du 18/10/2021 et le texte est resté identique en ce qui concerne les points évoqués. Le Cabinet de la Ministre a invité Brulocalis à une séance de questions-réponses sur ledit avant-projet qui s'est tenue le 21 septembre.

Pour Brulocalis, les modifications contenues dans ce projet de texte ne sont pas anodines. Le Gouvernement modifie de nombreux aspects qui ont un impact quotidien important sur la gestion de son

territoire par une Commune, sur ses finances et sur l'organisation d'activités par celle-ci. Pour Brulocalis il est nécessaire d'organiser une véritable concertation avec les experts communaux au regard de la technicité du texte et des conséquences pratiques négatives. Enfin, Brulocalis demande également à connaître le calendrier de la procédure et de nous tenir informé de l'état d'avancement de l'avant-projet d'ordonnance.

## GT CONTRÔLE INTERNE

Le mois de septembre fût riche d'une séance très constructive du GT Contrôle interne. Pour rappel, nos travaux avec les pouvoirs locaux en la matière visent dans un premier temps à créer un canal d'échanges et une arborescence virtuelle la plus complète et à jour reprenant des modèles d'actes, de procédures et de documents-types à partager dans un souci de bonne administration et de gouvernance. Nous vous tenons informés des évolutions du projet.

## QUALITÉ DE L'AIR ET PRÉVENTION DES INCENDIES : QUELS ENJEUX POUR LES POUVOIRS LOCAUX ?

Brulocalis, en partenariat avec Ethias, organise un colloque virtuel dédié à la

prévention incendie et à la lutte contre l'intoxication au monoxyde de carbone. La séance d'information et d'échanges, a lieu le 21 octobre.

Les pouvoirs locaux disposent d'un patrimoine immobilier important dont des logements sociaux ou à caractère social mais également de bâtiments administratifs accessibles directement aux citoyens. Quelles sont les normes relatives à la qualité d'air actuellement applicables ? Quelles sont les initiatives inspirantes du terrain ? En cette période de crise énergétique et d'efforts d'économies en termes de consommation d'électricité et de gaz, le respect des impératifs de sécurité sont à rappeler aussi. Parmi les dangers invisibles et partant plus inquiétants encore, le monoxyde de carbone. Comment détecter sa présence ? Y a-t-il des normes à respecter et des bonnes pratiques à partager : quelles sont les vérifications des installations et des conduites à faire, que contrôler au niveau des émissions des appareils, quels détecteurs à surveiller ? À qui s'adresser ? Quelles sont les expériences et les difficultés du terrain ?

Nous reviendrons sur ces questions dans un article dans notre prochain numéro.

## Fédération des CPAS bruxellois

### SOUFFRANCE SOCIALE ET SANTÉ MENTALE DANS LA RELATION D'AIDE

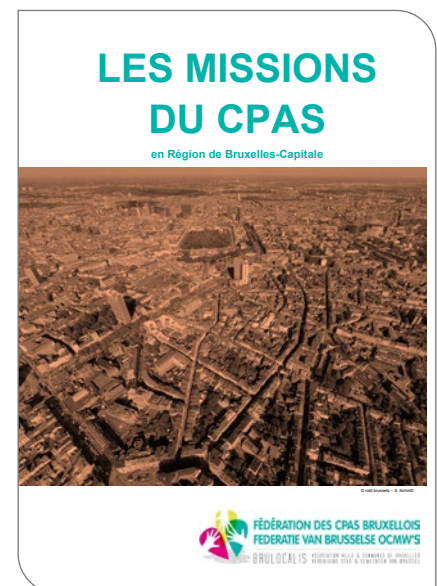
La Fédération des CPAS Bruxellois, en collaboration avec le Collectif UMOYA, a

organisé un module de formation continue, pendant 4 jours, du 3 au 6 octobre derniers, dans ses locaux, à l'attention des travailleurs sociaux des CPAS bruxellois, qui consistait en une expérimentation immersive et inédite, afin de sensibiliser à une approche centrée sur le lien dans la relation d'aide professionnelle dans des contextes de souffrances sociales.

### PUBLICATION DES « MISSIONS DU CPAS »

Comme sur le modèle de la récente publication « Les Missions de la Commune », le pendant « Les Missions du CPAS » a été publié en ligne sur notre site internet par la Fédération des CPAS bruxellois. Le guide a été distribué lors de la formation aux élus du 15 septembre dernier (voir plus loin). Au travers de ses 20 pages, il passe en revue les fondamentaux de la Loi Organique des CPAS du 8 juillet 1976 : le fonctionnement des CPAS et de leurs organes, les services

qu'ils doivent offrir, les missions qu'ils doivent remplir, et les différentes aides sociales qui peuvent être octroyées.



## Service Ville Durable

### MOBILITÉ

#### Mise à jour du modèle de règlement complémentaire



Le modèle de règlement complémentaire a été mis à jour suite aux modifications du Code de la route par la loi du 15.05.2022 (réglementation sur les engins de déplacement). Retrouvez le détail sur notre site ici : <https://brulocalis.brussels/fr/actualites/mise-jour-du-modele-de-reglement-complementaire>

#### Modèle de permission de voirie pour l'installation de bornes de recharge électrique sur les voiries communales



Brulocalis met à disposition des 19 communes un modèle de permission de voirie pour le déploiement sur les voiries communales d'un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques dans le cadre de la mise en œuvre de la concession régionale. Ce modèle a été élaboré par un groupe de travail encadré par Brulocalis regroupant les conseillers en mobilité et les services juridiques de Brulocalis et des Communes. Pour aller vers le modèle : <https://brulocalis.brussels/fr/actualites/modele-de-permission-de-voirie-pour-l-installation-de-bornes-de-rechargement-electrique>

#### Le moniteur de la mobilité n° 65 est paru



Le trimestriel n° 65 a été distribué par email et publié en ligne (<https://brulocalis.brussels/fr/publications/moniteur-de-la-mobilite>).

Au sommaire de cette édition, une série de conseils et astuces pour encourager l'autopartage au sein des communes ou des institutions, le lancement par Bruxelles Mobilité et Atingo d'une formation sur l'accessibilité des espaces publics à destination des ouvriers, le guide de Perspective sur les abords d'école avec des recommandations et inspirations proposées pour un abord d'école sûr, convivial et accessible, le projet de vélo solidaire de Bruxelles Mobilité en collaboration avec les associations Cyclo et Pro Velo, ainsi que les résultats d'une « recherche action » sur la sensibilisation des primo-arrivants à la sécurité routière et un petit rappel sur les règles à suivre concernant les feux en tant que cycliste sur les bandes bus et les sites franchissables. Bonne lecture !

#### Journée sans voiture et semaine de la mobilité



Le service ville durable a participé comme chaque année à l'organisation de la journée sans voiture. Le 12 septembre dernier, le groupe de travail police s'est réuni, avec les disciplines concernées, afin de régler les derniers détails pratiques de la fermeture de la Région aux voitures. Nous nous sommes réunis à nouveau dans le courant du mois d'octobre afin de débriefer ensemble de cette journée, ainsi que pour préparer la prochaine édition.

Pour la semaine de la mobilité cette année, Bruxelles s'est mis à la place des enfants et a développé la thématique « Faisons de Bruxelles une ville pour les enfants ».

#### Voyage d'étude à Paris « Ville apaisée & nouvelles technologies pour la mobilité de demain »



Afin de parfaire l'expertise des communes via le partage de bonnes pratiques, Brulocalis, avec le soutien financier de Bruxelles Mobilité, organise un voyage d'études à Paris qui aura lieu les jeudi 24 et vendredi 25 novembre prochains. Sur le thème « Ville apaisée & nouvelles technologies pour la mobilité de demain », ce voyage sera l'occasion d'étudier la politique de mobilité développée par la Ville de Paris. Cette visite sera plus spécifiquement centrée sur les zones apaisées, les rues scolaires, les engins de déplacement en libre-service et la gestion des bornes de recharge. Elle sera illustrée par des visites de terrain.

Ce voyage d'étude s'inscrit pleinement dans les politiques soutenues par la Région et les communes bruxelloises : réappropriation de l'espace public pour les mobilités douces, apaisement du trafic, multimodalité, ville basses émissions... Il s'agira donc d'une excellente occasion de confronter les approches parisienne et bruxelloise en la matière et d'enrichir nos connaissances mutuelles.

# Votre administration locale est-elle prête pour la transition énergétique ?



La transition énergétique consiste à se passer des sources d'énergie actuelles néfastes pour l'environnement, les fameuses énergies fossiles, pour aller vers des alternatives responsables naturelles et écologiques. Cette transition énergétique nous pousse à nous interroger : ces nouvelles énergies sont-elles disponibles ? Mais sont-elles aussi fiables et surtout abordables ?

**Ethias Services SA et Helexia Belgium ont décidé d'aider les administrations locales dans ce domaine.** En rassemblant nos forces et en collaborant, nous sommes en mesure d'étudier et de mettre en œuvre votre transition énergétique dans les meilleures conditions possibles. L'objectif est double : agir dans le domaine d'économies d'énergie et de l'écologie pour un effet maximal.

**Helexia est une ESCO, une Energy Service Company, qui, depuis plus de 10 ans, assiste les phases principales d'une transition.** Helexia fait partie du groupe Voltalia. Forte de son expérience, elle investit son énergie dans l'accomplissement d'objectifs de neutralité carbone en développant avec ses clients des modèles gagnants.

L'approche d'Helexia est spécifique et pragmatique. Le processus *end-to-end* permet à Helexia d'intervenir en tant que conseiller stratégique pour l'établissement d'objectifs, l'analyse détaillée des consommations via des audits énergétiques et la mise en place d'un plan de transition progressif. Helexia s'occupe aussi de la mise en œuvre de solutions, de la gestion de projet, du contrôle énergétique et de l'entretien.

Pour faciliter l'exécution du projet de transition, Helexia peut aussi servir d'investisseur tiers pour son client en investissant à sa place, ce qui permet à ce dernier de se concentrer pleinement sur ses activités centrales sans geler son développement.

**Grâce à cette collaboration entre Ethias Services SA et Helexia, vous bénéficiez non seulement du soutien d'un partenaire expérimenté, mais aussi de l'expérience et du savoir-faire nécessaire pour réaliser votre transition vers un avenir durable.**



**Steve PIRET**, Key Account Manager  
rue des Croisiers 24 - 4000 LIÈGE  
0474 42 71 87 - 04 220 31 31  
steve.piret@ethias.be  
ethiasservices@ethias.be

Découvrez notre catalogue de services sur [solutions.ethias.be](https://solutions.ethias.be)

en collaboration avec



## GT autopartage



Brulocalis et Autodelen.net, avec le soutien de Bruxelles Mobilité, ont organisé un groupe de travail participatif pour les communes autour de la thématique de l'autopartage, le 20 octobre. L'objectif était de discuter des questions autour de l'autopartage à Bruxelles aujourd'hui, les dernières études sur le sujet, comment les communes peuvent-elles développer l'autopartage sur leur territoire et comment en évaluer les plans d'actions (relatifs à l'arrêté de 2013). Un moment d'échange et de partage d'expériences entre communes s'en est suivi. Les participants ont également reçu un guide rempli de conseils pour que les collectivités locales puissent se lancer dans l'autopartage.

## Deux GT stationnement



Brulocalis a réuni à deux reprises le groupe de travail stationnement afin d'aborder plusieurs thématiques en lien avec l'actualité de la Région. La première rencontre fut une réunion d'information concernant la problématique de stationnement des « aidants-proches », le contrôle/sanction pour les plaques étrangères, l'état d'avancement du dossier scancar et PMR, et un dernier point sur le respect du RGPD pour le stationnement. La deuxième réunion fut l'occasion d'échanger sur l'adaptation du modèle de règlement redevance proposée par Parking.brussels, suite aux modifications réglementaires à venir (AGRBC tarifs, ordonnance).

## Présentation pour avis de l'avant-projet d'Ordonnance « politique de Mobilité »

Brulocalis, en collaboration avec Bruxelles Mobilité et le cabinet de la Ministre Elke Van den Brandt, a organisé une réunion avec les communes pour présenter l'avant-projet d'ordonnance en matière de planification, de mise en œuvre et de suivi de la politique de mobilité et de sécurité routière pour laquelle l'avis des communes et de Brulocalis sont demandés pour le 20 octobre. Des modifications conséquentes y ont été ajoutés par rapport à l'ancienne Ordonnance notamment concernant le caractère non obligatoire des Plans communaux de mobilité.

## Encadrement des rangs et rues scolaires

La 25 août, Brulocalis a organisé, dans le cadre de l'appel à projet Mobilité, une réunion dont l'objectif était d'échanger sur les difficultés et les solutions apportées pour l'encadrement des rangs accompagnés au sein des écoles ainsi que des rues scolaires. C'était l'occasion également pour l'asbl Good Planet de rappeler le soutien qu'ils offrent aux communes dans la mise en place d'une rue scolaire.

## Clôture de l'appel à projet Mobilité durable

Le 8 juillet a eu lieu de dernier jury de l'appel à projet Mobilité durable lancé par Bruxelles Mobilité et géré par Brulocalis. Cette année, 47 projets ont été acceptés pour un montant total de 690.000€ pour 15 communes bruxelloises. Les projets en lien avec la mobilité scolaire représentent casi 40 % des montants totaux. Les projets de cyclologistique communale ont également remporté un franc succès ainsi que les actions, plus récurrentes, de sensibilisation aux déplacements à vélo. La sensibilisation à la marche était un nouveau volet de cette année mais n'a pas encore été fort exploité par les communes. Le nouvel appel à projet 2023 sera présenté aux communes dans le courant du mois de novembre et les premiers jurys auront lieu dès janvier.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE ET UNION EUROPÉENNE

### Atelier projets européens DD

Le 9 juin dernier, Brulocalis a organisé une journée de formation sur les principales

possibilités de financement européen en matière de Développement Durable et Environnement à destination des agents communaux. Une dizaine de participants issus de diverses communes (Bruxelles, Molenbeek, Forest, Berchem-Sainte-Agathe, Koekelberg, Anderlecht, Saint-Gilles et Schaerbeek) se sont rassemblés autour de l'exposé de Davide Lanzillotti, conseiller spécialisé Europe & International.



Cette journée fut l'occasion d'en apprendre plus sur, entre autres, la conception d'un projet solide et pertinent, la constitution d'un réseau de partenaires, ou encore la formalisation et la structuration d'un projet en lots et tâches. L'atelier a également abordé les principes du montage budgétaire, et exploré quelques programmes-clés, tels que LIFE ou Interreg-ENO. La journée s'est terminée avec la présentation d'un projet de la commune de Schaerbeek, URBACT Making Spend Matter, par Maria Giovanna Zamburlini, responsable Projets Européens. Les participants étaient globalement satisfaits de la formation, qu'ils ont trouvée très informative et complète.

### « La journée des Bons Plans »



Bruxelles Environnement et Brulocalis ont co-organisé une journée d'échange conviviale autour des Plans stratégiques régionaux, en lien avec les objectifs climatiques. Cette « journée des Bons Plans » s'est déroulée le mardi 27 septembre dernier, dans les locaux de Bruxelles Environnement.



## COOPÉRATION

### Plateforme Sénégal à Hastière

Cela faisait trois ans que les huit communes sénégalaises et belges partenaires du programme de coopération internationale communale ne s'étaient plus réunies toutes ensemble en présentiel.

Avec le soutien de Brulocalis, elles ont été accueillies fin septembre par la commune de Hastière, en Wallonie, dans le but de discuter du lancement du nouveau programme 2022-2026 financé par la Direction Générale au Développement et axé sur le développement économique local. Les échanges ont permis à tous les partenaires

d'harmoniser leur compréhension des objectifs et enjeux du programme, d'affiner les mécanismes de coordination entre toutes les parties prenantes et d'approfondir certaines thématiques clés du programme. Les partenaires ont eu l'opportunité de rencontrer et d'échanger avec son Excellence l'Ambassadeur du Sénégal en Belgique, Monsieur Diop, ainsi que Fabrice Sprimont de chez WBI (Wallonie-Bruxelles International) durant une après-midi d'échange animée par le groupe BEP, intercommunale chargée du développement économique, social et environnemental de la Province de Namur. Durant ces quatre jours d'atelier, les liens ont pu être davantage renforcés pour continuer à travailler ensemble au renforcement des

collectivités locales au Sénégal au profit du développement économique local durable.



## En bref

### BRULOCALIS SE RENFORCE



Le 1<sup>er</sup> août dernier est arrivé Philippe Moreau, conseiller en Mobilité, au Service Ville Durable donc, après le départ en pension d'Erik Caelen. La cellule Mobilité est à nouveau au complet, avec Nina Ramos et Sophie Van den Berghe.

### TEAM MANAGEMENT PARTICIPATIF



Toute l'équipe de Direction de Brulocalis (appelée en interne la Management Team) a participé début septembre à un séminaire de rentrée de 3 jours de « mise au vert », à Mons, afin de se concentrer sur l'organisation de l'association et son fonctionnement. Cela a permis à l'équipe de s'aligner sur le concept du management participatif, et sur d'autres aspects liés aux priorités de la fin de l'année et à la stratégie de Brulocalis.

### NOUVEAU SITE INTERNET



Le nouveau site de Brulocalis a été lancé le 12 septembre dernier. Plus qu'un redesign, c'est un travail de plusieurs années qui aboutit aujourd'hui à un site de contenu pensé et optimisé pour l'utilisation quotidienne de nos membres, vous, les fonctionnaires et mandataires des pouvoirs locaux bruxellois. Quelles sont les nouveautés ? Pour un petit tour d'horizon des changements et améliorations, n'hésitez pas à aller y [faire un tour](#), ou à lire notre communication détaillée [ici](#).

### SUITE DE LA TABLE-RONDE SUR LES FAKE NEWS

À l'occasion de son assemblée générale, le 22 juin dernier, et suite à la partie statutaire comprenant notamment l'approbation des budgets et comptes de l'association, Brulocalis a organisé une table-ronde thématique sur le sujet des fake news et des dangers qu'elles font peser sur la démocratie locale. Des intervenants de la Sécurité de l'Etat et de l'OCAM, spécialisés en analyse de la radicalisation, des universitaires et experts traitant de l'analyse des fake news ou de la désinformation et de la propagande, ainsi que des mandataires locaux, étaient présents pour aborder ces questions, modérées par une journaliste bruxelloise, Valérie Leclercq, de BX1. Vu l'intérêt qu'a suscité la problématique, nous pensons creuser plus en profondeur le sujet lors d'un prochain numéro.

> Sofia Douieb, journaliste

## L'ÎLOT COMMUNAL D'IXELLES CONTINUE SA TRANSFORMATION ET S'OFFRE UN ATRIUM FLAMBANT NEUF

À l'instar des communes d'Etterbeek et de Uccle qui ont récemment déménagé leurs administrations respectives dans des bâtiments flambants neufs, l'administration communale d'Ixelles a également choisi de faire peau neuve. La différence majeure avec les deux autres communes, c'est que l'îlot communal d'Ixelles ne va pas déménager ; il reste à la même place centrale, en rénovant de manière progressive l'ensemble de ses bâtiments. Certaines d'entre eux ont d'ores et déjà retrouvé une jeunesse et d'autres attendent patiemment leur tour. En effet, plusieurs années seront encore nécessaires pour atteindre une rénovation complète. La partie flambant neuve, récemment inaugurée (appelée « l'atrium »), accueille le public depuis déjà quelques semaines pour tout ce qui concerne les services à la population.

Dans ce mini dossier sur la rénovation de l'îlot communal d'Ixelles, trois articles sont proposés :

- L'interview de Christos Doukeridis, bourgmestre d'Ixelles
- Une description détaillée de l'ensemble des travaux
- Un retour sur l'inauguration de l'atrium le 22 juin 2022

Le mandat de Christos Doukeridis, bourgmestre d'Ixelles, n'avait pas encore commencé au moment où cet immense projet de rénovation de l'îlot communal a été décidé. Il a fallu reprendre les rennes et accepter de prendre en charge chaque aspect du dossier. À présent, il est extrêmement fier du chemin parcouru et est persuadé du bien-fondé d'une telle entreprise, autant pour la population que pour le personnel communal.

Pour obtenir plus de détails sur ces rénovations majeures, Brulocalis est allée à sa rencontre. Une interview en toute simplicité et sans tabou.

**Pouvez-vous décrire le projet et mettre en exergue son ou ses objectifs ?**

« L'objectif de ces rénovations, qui a totalement été atteint, est double : mieux accueillir le public et offrir de meilleures conditions de travail pour le personnel.

Etterbeek et Uccle, qui sont deux communes limitrophes, ont fait le choix de déménager et de partir de zéro pour construire ou rénover un bâtiment en profondeur. Même si les deux administrations communales se sont un peu excentrées, le résultat est tout à fait intéressant. Il y a par exemple un regroupement pratique de tous les services, et les normes ont pu être parfaitement intégrées.

En ce qui concerne Ixelles, le choix s'est porté sur la rénovation complète des bâtiments de l'institution communale afin de rester dans le quartier actuel (Place Fernand Cocq). Il y a là une centralité et une desserte en transports en commun qui est très intéressante. Tout a déjà été rénové sauf le bâtiment Malibran (totalement classé) qui sera la dernière étape.

Ce qui vient d'être inauguré concerne le bâtiment qui donne sur la chaussée d'Ixelles et longe le flanc de la maison communale. Un nouvel atrium a été installé, issu à la fois d'une rénovation et d'une démolition/reconstruction. C'est là que la commune d'Ixelles rassemble tous les services en contact avec la population : l'état civil, la population, le commerce, l'urbanisme... qui vont se retrouver dans un espace contemporain avec une grande baie vitrée, laissant beaucoup de transparence. Je voudrais d'ailleurs souligner la qualité de la construction, notamment sur la question énergétique ou de l'absorption du son. »

“ Malgré les difficultés, c'est gratifiant de se dire que ces rénovations sont un réel plus, autant pour la population que pour le personnel communal ”



**Quels sont les coûts de cet immense chantier ?**

« Une rénovation complète comme celle de l'îlot communal, sur plusieurs années, nécessite un investissement considérable de la part de la commune et de son personnel. Quand on se lance dans un projet comme ça, il faut savoir qu'il y aura à la fois un coût de construction, mais également un coût en personnel. Bien sûr, la commune a été soutenue par des subsides plus ou moins importants (surtout pour le bâtiment Malibran qui est un bâtiment classé et pour lequel la Région interviendra à hauteur de 80 %), mais ça n'empêche que la commune doit assumer une grosse partie des dépenses.

En outre, grâce à ces rénovations, certaines économies sur le long terme pourront avoir un réel impact financier à l'avenir. Sur le plan énergétique par exemple – pour autant que la technique suive et fonctionne – tout a été pensé pour réduire les coûts de chauffage et d'électricité. »

**Quelles ont été les difficultés ou obstacles d'un point de vue décisionnel ?**

« Les travaux entrepris ont été décidés par la majorité précédente depuis un long moment. Peu avant leur concrétisation, les mandataires de la commune d'Ixelles auraient pu s'y opposer ou contester certaines choses, mais ça n'a pas été le cas. J'estime que les décisions qui sont prises doivent être honorées. Nous sommes dans une continuité de l'État et ça n'a pas de sens d'arrêter un certain nombre de travaux alors que les chantiers sont déjà en cours.

Par ailleurs, il est vrai que budgétairement et politiquement, cela peut parfois être un peu compliqué. Le fait, par exemple, que les majorités précédentes aient lancé autant de chantiers en même temps : le musée, la piscine, l'îlot communal... ne facilite pas vraiment les choses. En effet, il est aisé et peu onéreux de prendre des décisions, mais une fois qu'elles se concrétisent, les législatures d'après doivent en porter la charge financière. Et bien souvent, les coûts réels sont bien plus élevés que ce qui était prévu au départ parce que certains éléments ne sont pas pris en compte, comme le mobilier, l'information, la signalétique...

Mais dans le fond, ces travaux devaient être entrepris un jour ou l'autre. C'est ingrat pour nous parce que nous subissons une décision qui n'est pas la nôtre et dont les conséquences tombent durant notre mandat, mais c'est néanmoins gratifiant de se dire que ces rénovations seront un réel plus pour les années qui viennent. »

**Est-ce que ce projet n'est pas trop lourd à gérer pour la commune ?**

« Les compétences internes d'une commune rendent plus complexe la gestion de projets de cette envergure parce que ce n'est pas son rôle premier évidemment. C'est pour cela qu'on doit payer des bureaux externes qui font l'accompagnement, mais ce ne sont pas ceux qui sont le plus responsabilisés non plus. Et quand ça ne se passe pas bien, c'est rare qu'on puisse se retourner contre les entrepreneurs puisque le suivi a été exter-



> Le nouvel atrium

nalisé. Les pouvoirs publics sont ensuite démunis par rapport aux problèmes qui surviennent par la suite. Heureusement, le collège échevinal, le service architecture et le service des affaires juridiques traitent avec nous de ces questions-là. »

**Comment s'est passé le déménagement et la gestion des équipes à cette période ?**

« Je dois dire que ça s'est très bien passé. Le service Population - État civil par exemple a fait son déménagement tout seul et en très peu de temps, sans que ça n'ait aucun impact sur le service au public. C'était très important de le maintenir et les équipes ont fait ça parfaitement. J'ai moi aussi veillé à leur laisser du temps en n'organisant pas trop rapidement l'inauguration du projet. Je les ai laissés s'installer et prendre leurs marques pour être sûr que tout le nouveau matériel soit bien installé ; quitte à prendre quelques mois de retard sur le planning prévu initialement pour l'inauguration. C'est donc finalement en juin 2022 qu'on a pu présenter fièrement les nouveaux locaux communaux. »

**Est-ce que ce nouveau lieu impacte la manière de travailler du personnel ?**

« La qualité de l'espace, du son et de l'ambiance fait en sorte que le personnel semble plus paisible. Il est évident que quand vous entrez dans un environnement désagréable où le son est aigu et résonne, où le bâtiment est dans un mauvais état, où il fait trop chaud ou trop froid... ça peut créer une certaine nervosité, autant du côté des employés que des usagers, et impacter négativement l'accueil et l'atmosphère de travail. D'ailleurs, dès que j'ai reçu les plans, j'ai tenu à donner mon avis sur le fait d'accueillir les publics de différentes manières. L'idée est de pouvoir parfois aller vers le public, plutôt que d'attendre chaque fois qu'il fasse la file derrière

un guichet. C'est ainsi que des bornes ont par exemple été installées avec du personnel qui est là pour accompagner le public dans certaines démarches. Il est aussi possible de s'asseoir autour d'une table pour discuter au milieu de l'atrium ; et puis parfois on attend, pas trop longtemps, son tour pour obtenir le service attendu. Cette logique d'avoir un réel endroit d'accueil est désormais nettement renforcée. »

**Le télétravail mis en place durant le confinement va-t-il se pérenniser ?**

« Dans les services d'aide à la population, notre priorité est de rester proche du public et un maximum disponible physiquement. Durant la pandémie, nous n'avions pas le choix de rester à la maison, mais ce n'était pas simple à appliquer. À présent, certains membres du personnel peuvent prendre jusqu'à deux jours de télétravail par semaine, selon les services, alors que la norme n'était qu'à un jour par semaine avant le Covid. »

**Est-ce que les services en ligne de la commune ont eux aussi été renforcés ?**

« Il y a en effet une amélioration de tout ce qui est disponible de chez soi. Un nouveau site internet a été mis en ligne avec une possibilité de recevoir beaucoup plus d'informations et d'accéder à des informations téléchargeables de chez soi de manière beaucoup plus fluide et intuitive. Bien sûr, tous les documents peuvent également être retirés physiquement à la commune ; l'un n'exclut pas l'autre. Un troisième moyen d'obtenir les documents existe pour les personnes en décrochage informatique : des bornes avec des ordinateurs au sein même de l'atrium, avec des employés communaux pour aider le public à compléter leur dossier ou remplir et envoyer l'un ou l'autre document. »



## Quid du corner physique récemment installé pour aider tous les Ixellois dans leurs démarches administratives ?

« Par ailleurs, et ça c'est la grande nouveauté, un local à part appelé « corner » a été mis en place entre la rue du Viaduc et la chaussée d'Ixelles. Des permanences y sont organisées pour absolument toutes les démarches administratives ; et pas uniquement communales. Cela vient renforcer le call center (disponible tous les matins) mis en place durant le confinement et qui s'est pérennisé ensuite. L'idée de ce corner est venu du fait que de nombreuses personnes ont non seulement besoin d'une aide administrative informatique, mais également d'un contact humain pour expliquer concrètement ce qu'elles recherchent. »

## Enfin, est-ce que la rénovation de l'îlot communal s'inscrit dans une logique de rénovation globale ?

« Non, la rénovation de l'îlot communal et celle du réaménagement de l'espace public sont deux projets totalement séparés. Quoique pour la place Fernand Cocq, qui est une voirie communale, nous avons mis le paquet pour que les travaux avancent rapidement. Ensuite, la chaussée d'Ixelles (voirie régionale) a également été rénovée dans une volonté d'améliorer la mobilité des citoyens qui s'avérait tout à fait nécessaire. En effet, depuis des années, les bus de la ligne 71 restaient bloqués les uns derrière

les autres dans la circulation ; il était donc important de fluidifier la voirie en faisant en sorte qu'il y ait moins de véhicules autorisés à y circuler. Par cet aménagement, il y a effectivement une nette amélioration qui a eu lieu et qui permet désormais de rendre l'îlot communal bien plus accessible qu'avant. D'une certaine manière donc, on peut dire que les deux projets sont en effet liés. »

Propos recueillis par Philippe Delvaux

## RÉNOVATION MODERNE, DURABLE ET ACCESSIBLE, AU SERVICE DE LA POPULATION

Les précieuses informations apportées par le bourgmestre Christos Doukeridis permettent de mieux comprendre les enjeux, les défis, les difficultés parfois, de ce genre de rénovation d'envergure. D'autres détails ci-après viennent compléter son propos et étoffer ce qui se passent réellement derrière le réaménagement complet de l'îlot communal d'Ixelles ; et en particulier derrière l'atrium moderne et flambant neuf qui accueille désormais les services à la population.

Pour connaître les tenants et aboutissants d'une rénovation, rien de plus pertinent que les informations apportées autant par l'entreprise de rénovation que par les architectes. Pour l'atrium et d'autres bâtiments de l'îlot communal d'Ixelles, c'est ARTES Group qui s'est chargé des travaux ; ils se sont basés sur les plans de deux bureaux d'architecture : ARTER et A2RC.

## Un coût de 22,5 millions d'euros

L'îlot communal d'Ixelles, installé depuis 1849 à côté de la place Fernand Cocq, a été rénové plusieurs fois, de manière plus ou moins superficielle, au cours des 20 dernières années. Néanmoins, les bâtiments de l'administration communale devaient absolument être rénovés en profondeur, car ils étaient devenus obsolètes et peu pratiques, à la fois pour le personnel et la population. Les services n'étaient plus en mesure d'accueillir dans de bonnes conditions un public sans cesse plus nombreux. En outre, les différents services avaient été dispersés sur cinq sites au fil du temps, ce qui ne facilitait pas leur accès. En 2015, il a donc été décidé de rénover l'ensemble de l'îlot en trois phases différentes.

Les premiers travaux se sont terminés en 2017 ; il s'agissait de la toute première phase. Ce chantier a concerné la démolition et la reconstruction des bâtiments sis 16 à 22 rue du Viaduc. Il a démarré le 1<sup>er</sup> juin 2015 et s'est clôturé dans les délais prévus initialement. Il concernait à l'époque 60 employés travaillant dans les services dits internes de l'administration ; à savoir, le Département des Finances, le

1. Source : reportage de BX1, en juin 2022

Secrétariat des Assemblées et les Affaires Juridiques. S'est également implanté au rez-de-chaussée de cette aile, le restaurant communal et, au sous-sol, un parking de 14 emplacements.

Juste après, la deuxième phase (mise en place d'un atrium de 3.300 m<sup>2</sup>) a débuté et vient tout juste de se terminer et d'être inaugurée. La troisième phase, enfin, est prévue prochainement et se terminera en 2025. Le coût total de tous ces travaux s'élève à 22,5 millions d'euros dont seulement 5 millions ont été pris en charge par la commune. Le reste est payé par la Région bruxelloise et le Fédéral.

### « Avant, les gens devaient monter au troisième étage sans ascenseur »

La deuxième phase concernait donc la rénovation complète de la partie droite de l'îlot communal pour en faire un atrium moderne et accessible. Yannick Piquet, échevin des travaux publics à Ixelles, a expliqué à quel point ce nouvel atrium est une réussite sur bien des plans : « Il faut tout d'abord souligner que nous avons amélioré l'accessibilité du lieu ; ce qui est une chose vraiment essentielle. Il faut bien se rappeler qu'avant, les gens devaient monter au troisième étage sans ascenseur dans des escaliers en colimaçon. Pour les personnes en situation de handicap ou les parents avec des poussettes, c'était extrêmement difficile. Il y a maintenant une grande passerelle qui permet d'améliorer l'accessibilité. À l'intérieur, les tensions sont apaisées du fait que le bruit est moindre et que les gens sont servis plus rapidement. »

### L'entreprise ARTES à la manœuvre, sur base des plans de Arter et A2RC

L'entreprise ARTES a achevé fin juin 2022 une deuxième phase imposante, composée de démolitions et de (re) constructions, avec comme point d'orgue un superbe atrium dont la vocation est d'accueillir le public tout en donnant à la commune une image de modernité.

L'un des objectifs des architectes (Arter et A2RC) était de libérer le cœur de l'îlot en créant deux nouveaux espaces non construits au cœur des bâtiments, afin d'organiser l'espace de manière claire et d'offrir un accès limpide aux services de la commune. Face à l'ampleur de la tâche et à l'impossibilité de priver la population de l'ensemble des services, le projet fut scindé en plusieurs phases.

Kevin Michels, gestionnaire de chantier chez ARTES, a suivi la fin de la première et la totalité de la deuxième : « Cette phase 2 fut d'une plus grande ampleur encore que la première. Elle s'est focalisée sur les bâtiments à l'angle de la rue du Viaduc et de la chaussée d'Ixelles. Sur cette dernière, plusieurs immeubles dotés de façades de caractère mais non classées y ont été conservés et restaurés. Rue du Viaduc, une démolition a fait place à un nouvel immeuble moderne, percé de hautes baies vitrées verticales sur chaque niveau. »

### Un chantier à la merci du Covid et d'autres défis majeurs

Prévu sur 375 jours, le chantier a duré environ 550 jours, compte tenu des surprises et modifications auxquelles ARTES a dû faire face. Le Covid a notamment entraîné un arrêt complet du chantier pendant le premier confinement.

Mais le plus gros imprévu concernait le bâtiment à rénover. Kevin Michels explique encore : « Nous nous sommes rendu compte que plus aucun plancher n'offrait une portance suffisante. Avec à la clé le démontage et le remplacement non prévus de 1.800 m<sup>2</sup> de planchers. Comme il n'était pas possible de consolider les fondations existantes, nous avons opté pour refaire les planchers en bois. » Du point de vue énergétique, tout a été pensé pour le confort thermique avec une isolation par l'intérieur d'un bâtiment qui ne l'était pas du tout.

Autre défi relevé avec brio par ARTES : la cohabitation avec la population. Pour une sécurisation maximale pendant les travaux, l'entrepreneur avait prévu une séparation entre le bâtiment en construction et celui des services à la population situé juste à côté. Tout s'est bien déroulé.





Quant à la durabilité, la commune d'Ixelles ne rate pas le virage énergétique, grâce à une isolation très performante et le recours à la géothermie.

### « Nous sommes très fiers de l'atrium, qui fera oublier l'image vieillotte des anciens bâtiments »

L'entrée principale du complexe communal donne sur un vaste atrium ouvrant sur les différents bâtiments qui composent l'ensemble grâce à une impressionnante passerelle suspendue à la toiture de manière à laisser l'espace au sol totalement dégagé. « Nous

avons tout modélisé en 3D avant la fabrication en atelier. La pose sur chantier fut également un défi, pour pouvoir insérer l'ouvrage entre trois murs existants, avec des profilés qui faisaient toute la longueur de l'atrium, soit 16 m de long. », explique toujours Kevin Michels. Entièrement réalisée en acier, cette passerelle de 75 tonnes a été acheminée depuis l'usine en plusieurs tronçons puis assemblée sur chantier. Elle a eu ensuite droit à un habillage en plaques de plâtre.


« Nous sommes très fiers de l'atrium, qui fera oublier l'image vieillotte des anciens bâtiments communaux. Le desk d'accueil, réalisé par la menuiserie Julien Goblet sur un dessin de l'architecte, a déjà un beau succès sur les réseaux sociaux. Ce comptoir faisait partie de notre lot, qui comprenait tous les travaux depuis la démolition jusqu'à la finition et le mobilier fixe, comme les guichets qui dégagent une ambiance chaleureuse avec leur placage en chêne. »

### Une menuiserie intérieure complexe et chaleureuse

Ce plaquage en chêne, justement, est du plus bel effet à l'intérieur. Au centre de l'atrium, notamment, trône un desk d'accueil aux formes anguleuses réalisé par la Menuiserie Goblet sur un dessin des architectes. Les guichets et les portes en accordéon qui les séparent de l'espace ouvert de l'atrium sortent également des mêmes ateliers.

Julien Goblet, le patron de l'entreprise évoque plus précisément le travail fourni pour le desk d'accueil : « Initialement, l'architecte était parti sur des formes arrondies. Puis, cela a changé du tout au tout, pour arriver à un jeu de triangles sans doute inspiré des angles formés par la passerelle dans l'atrium. Nous sommes partis des vues en plan pour y ajouter axes et cotes, afin d'alimenter notre machine CNC 5 axes et de découper les éléments en tenant compte des différents degrés d'inclinaison. Nous avons travaillé avec un mockup sur lequel nous sommes venu coller les formes ainsi créées. La fabrication proprement dite s'est déroulée sur une quinzaine de jours. »

Quant aux guichets, ils ont été conçus en interne de A à Z selon le même principe, mais en plus simple. Ils comprennent des montants intermédiaires acoustiques et s'assemblent comme un mécano. Les impressionnantes portes en accordéon sont pour leur part fabriquées en chêne massif, avec vitrage feuilleté et quincaillerie en inox.

Bien évidemment, cette technique complexe, autant à l'extérieur qu'à l'intérieur n'a qu'un seul et unique but : permettre autant à la population qu'au personnel communal d'effectuer leurs tâches en toute quiétude, dans un environnement sain et apaisant. 

## UNE INAUGURATION EN GRANDE POMPES, SOUS UN SOLEIL RADIEUX

Le 22 juin 2022, sous un soleil radieux, l'atrium flambant neuf de l'îlot communal d'Ixelles a été inauguré en grandes pompes, par le bourgmestre Christos Doukeridis lui-même. À la RTBF, il confie : « On avait des bâtiments qui, pour partie, dataient non pas du siècle dernier, mais de celui encore avant. Il fallait donc absolument les rafraîchir. Aujourd'hui, on le voit, le lieu est beau. On a déjà vu que cela a un effet apaisant chez certains visiteurs, ainsi que sur la centaine de nos agents qui travaillent ici ».

### CINQ SERVICES À LA POPULATION RASSEMBLÉS DANS UN SEUL ET UNIQUE LIEU

Lors de cette inauguration, les personnes présentes ont pu constater la beauté de l'atrium et entendre une description complète autant de la complexité des travaux que de ce qui se trouve désormais dans ce nouveau bâtiment. Les services les plus demandés (Population, État Civil, Commerce, Urbanisme, Médiation Sociale, et le SMEJA – Service d'encadrement des mesures judiciaires alternatives) sont désormais rassemblés dans un ensemble plus cohérent et rationnel.

### DES TRAVAUX QUI NE FINIRONT QU'EN 2025

Le travail des bureaux A2RC et ARTER « a permis d'améliorer la cohérence entre les différents bâtiments qui le composent, de redonner une lisibilité à l'ensemble et de mettre en valeur le patrimoine architectural et historique du quartier », a précisé la commune lors de l'inauguration. Le public est désormais accueilli dans un atrium plus spacieux et lumineux grâce aux surfaces vitrées.

Malgré cette inauguration, les travaux ne sont pas encore finis à Ixelles. La troisième phase est prévue à l'automne 2022. Elle concerne la rénovation de l'immeuble traversant l'îlot de la rue du Viaduc, vers le pavillon « Malibran », et de l'immeuble situé le long de la rue Malibran. Soit là où se trouvait l'accueil du public des Services Population et État Civil. Viendra enfin la restauration du Pavillon Malibran lui-même pour clôturer cet immense ouvrage qui aura pris près de dix ans à être finalisé.

> Charlotte Mali, conseillère Coopération Internationale chez Brulocalis

# BILAN CIC 2017-2021 : QUAND LA COOPÉRATION NOURRIT LE DESTIN DE COMMUNES PARTENAIRES

Le programme 2017-2021 de coopération internationale communale s'est clôturé officiellement fin juin avec la remise du rapport final et du rapport d'évaluation externe à la Direction Général au Développement. L'occasion de porter un regard sur ses enseignements et réalisations.

De façon générale, ce programme quinquennal aura évolué dans un contexte de nombreux remaniements au niveau du monde de la coopération au développement. Impulsée par le Ministre de la Coopération, une nouvelle loi sur la coopération a été adoptée en 2016, réorganisant fortement le paysage des acteurs de la coopération et leurs interactions. En vue de plus d'efficacité et d'efficience, il était demandé à tous les acteurs non gouvernementaux présents dans un même pays de coopération, de travailler ensemble à une analyse commune des enjeux du pays et à la définition d'un cadre cohérent et global dans lequel chaque acteur pouvait inscrire son intervention. Cette nouvelle approche a favorisé, au cours des cinq années de mise en œuvre, le dialogue et la meilleure connaissance des programmes et approches de chaque acteur, ainsi que l'apprentissage collectif. Mais ceci n'aurait pas été possible sans l'investissement considérable en temps et en ressources de chaque acteur, y compris de Brulocalis et de ses membres. Les représentants de Brulocalis ou des coordinateurs locaux sénégalais, marocains ou congolais ont participé à ces échanges entre acteurs belges à côté du travail déjà bien intense des communes et de mise en place des interventions propres au programme. Suivant la volonté affichée d'une professionnalisation des pratiques des acteurs de la coopération, un processus de certification des capacités de Brulocalis en suivi évaluation, réalisé par un acteur externe, s'est également lancé en 2019. Brulocalis a mobilisé ses équipes et profité de cette opportunité pour formaliser ses pratiques et s'engager dans un plan d'amélioration en suivi et évaluation. Face à ces nouveaux enjeux du secteur de la coopération et les besoins accrus de coordination des acteurs, FIABEL, une fédération des acteurs institutionnels dont fait partie Brulocalis, a été créée, apportant un appui précieux dans les échanges et négociations avec les autorités fédérales.

## DES RÉSULTATS CONFIRMÉS PAR L'ÉVALUATION EXTERNE

Le programme 2017-2021 a été mis en œuvre conjointement avec l'UVCW dans cinq pays partenaires. L'évaluation externe réalisée en fin de programme par le CIEDEL (rapport disponible sur le site de Brulocalis : <https://brulocalis.brussels/sites/default/files/2022-09/rapport-final-evaluation-pcic-2017-2021-ciedel-juin-2022.pdf>) était avant tout une évaluation de redevabilité. Elle visait cependant également à apporter des pistes et recommandations en vue de l'amélioration continue de nos pratiques. Cet article met donc en perspective les enseignements et réalisations rapportés par les partenariats, par Brulocalis et par les évaluateurs, avec un focus sur les programmes **Maroc et Sénégal** qui sont gérés directement par Brulocalis. Un article sur les réalisations et enseignements du programme en République Démocratique du Congo, co-géré avec l'UVCW, sortira dans une prochaine édition de notre revue Trait d'Union.

## LA CIC COMME LEVIER DES POLITIQUES SOCIALES AU MAROC

L'ensemble des partenaires s'accordent à dire que le programme de coopération internationale communale (CIC) a permis de renforcer les 10 communes partenaires au Maroc, dans leur capacité à adopter, piloter et mettre en œuvre une politique d'action sociale répondant aux besoins des publics cibles que sont les femmes, les enfants, les jeunes et les personnes à besoins spécifiques. La politique et l'action sociale ont pu s'ancrer et se développer tant au sein de l'administration qu'au niveau de la population locale, et ce, grâce à la professionnalisation du service d'action sociale notamment. La crise Covid n'a fait que renforcer la pertinence pour les communes partenaires de la mise en place d'une réelle vision et d'une politique sociale, ainsi que d'une coordination locale pour répondre aux besoins des

personnes en situation de précarité. Les communes l'ont mise en œuvre via leur Service d'Action sociale au travers de projets intégrés de développement humain. À Ait Baha et Belfaa par exemple, la création de centres pour enfants avec des besoins spécifiques a permis de mettre en lumière une réalité sociale autrefois invisible. Le recensement nécessaire à sa mise en place a mis en évidence qu'en réalité, le nombre d'enfants écartés de l'école en raison de leur handicap ou de leur maladie était plus important qu'on ne pouvait l'imaginer. Ces dernières années, le statut des jeunes porteurs d'un handicap a fortement évolué dans la société marocaine ; ces personnes ne doivent plus rester cachées chez elles. Comme le relèvent les évaluateurs externes, « ces projets sont innovants par le service public apporté aux personnes fragiles auxquelles ils s'adressent, mais aussi dans le montage financier des projets eux-mêmes, issus de partenariats publics-privés. Le Programme CIC, malgré son budget relativement modeste, a servi très clairement de déclencheur pour se lancer dans de telles réalisations ».

Les évaluateurs concluent de façon très positive sur les résultats du programme : « La manière dont le volet social s'est inscrit dans l'action communale est remarquable. Il a ouvert des champs du possible à l'ensemble des communes, et cela est particulièrement vrai pour les communes rurales, et isolées. Il a permis aux conseils des communes concernées de se saisir de cette attribution qui figure dans la loi organique sur les communes, et de mettre sur pied un service d'action sociale ouvert à la population. Les communes sont désormais dotées d'un service capable de déployer des investissements publics dans les douars, d'organiser des événements sociaux culturels, ou économiques, et d'appuyer les associations dans la mise en œuvre de leur projet, selon des règles transparentes, et accessibles à tous. Des projets novateurs au Maroc ont vu le jour, répondant à des problématiques de violence sexuelle, d'exclusion, de handicap, et s'adressant à des groupes sociaux traditionnel-



lement peu bénéficiaires des services publics. Cela a été rendu possible par des cofinancements importants de la part d'institutions marocaines. La mise en route de ces projets est à mettre au crédit en premier lieu de l'engagement des personnes, élus comme techniciens, mais aussi, de l'impulsion donnée par le programme CIC. »

Au niveau de la durabilité des appuis apportés, les évaluateurs rapportent que : « L'absence de ressources propres aux communes (marocaines) les oblige à développer des compétences en termes de captation de financement, de montage de projet. Cette difficulté de départ devient finalement une force ». Les partenaires belges offrent une expertise, un soutien méthodologique et un renforcement des capacités qui demeurent essentiels, mais les communes marocaines n'hésitent désormais plus à rechercher et obtenir d'autres fonds plus importants. La CIC s'avère même être un levier pour la réalisation de projets plus ambitieux et à plus large impact.

## UN FONDS COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL AU SÉNÉGAL

Le développement économique de l'ensemble du territoire reste un des enjeux majeurs et actuel de la Réforme de la décentralisation au Sénégal, et vaut tant pour des communes urbaines et peuplées comme Mbour ou Grand Dakar, que des communes rurales comme Léona ou Marsassoum. Le programme 2017-2021 s'est donc mis comme objectif d'améliorer leurs capacités de mobilisation de ressources financières, afin de pouvoir développer leur offre de services et d'optimiser leur stratégie de développement local. L'ensemble des partenaires impliqués au Sénégal s'accordent pour dire qu'une des réussites majeures du programme 2017-2021 est sans conteste la mise en place d'un fonds communal de Développement Local dans les quatre communes partenaires. Sur base de l'expérience de la commune de Grand-Dakar, avec le soutien de son partenaire Berchem Saint-Agathe où le fonds existe depuis 2012, un fonds a été installé dans les trois communes

partenaires non encore dotées d'un tel dispositif. Un important travail de capitalisation et d'harmonisation a été fait, entre les élus et fonctionnaires des quatre partenariats, afin de documenter la démarche et le cadre à mettre en place pour le plein succès du fonds communal. Les autorités communales sénégalaises ont pour certaines complété le financement apporté par le programme par les ressources propres de la commune, convaincues du potentiel d'un tel outil pour le développement économique local de leur collectivité. Ce fonds n'aurait pu être déployé au sein des communes sans la présence et les capacités du Bureau de Développement Local (BDL) de chaque commune. Ces bureaux ont été créés et renforcés depuis plusieurs années afin d'être le catalyseur et le moteur du DELD (Développement économique Local Durable) et de permettre aux communes de retrouver une place essentielle au cœur du développement économique de leur territoire. Comme relevé par les évaluateurs « Un des acquis le plus notable du programme est la création des BDL, expérience unique au Sénégal, d'après les témoignages des coordinateurs. Les maires, les élus et les chefs de services, ainsi que les agents rencontrés donnent une appréciation très positive de ce « couteau suisse » de la commune. C'est une bonne réponse à un réel besoin, adaptée à la réalité et aux contextes locaux, mais qui reste à renforcer, à professionnaliser, à rendre encore plus transversale ». Des projets innovants pour le développement économique ont été impulsés par le BDL sur 2017-2021. C'est le cas par exemple de la construction du foirail à Léona. Comme le mentionnent les évaluateurs : « C'est une réalisation très importante pour la municipalité car elle permet non seulement d'offrir un espace sécurisé aux vendeurs et acheteurs de bétails, mais aussi elle rapporte une somme considérable au budget communal, ce qui correspond aux objectifs du Plan de Développement Communal en même temps que ceux du programme CIC ». Ces cinq années de collaboration et de partenariat auront permis aux collectivités sénégalaises de renforcer leur offre de service au profit du développement économique local.

Au niveau de la durabilité économique et financière, un des atouts du Programme CIC au Sénégal réside dans un des résultats attendus

qui vise le renforcement des capacités des communes en matière de mobilisation des ressources financières endogènes et exogènes en vue de soutenir un développement local durable. Les progrès ont été réels et variables d'un partenariat à un autre dans ce domaine.

## APPORT DU PARTENARIAT DANS LES RÉALISATIONS

Le cœur du programme de coopération internationale communale réside dans le renforcement de l'institution communale au Sud – mais aussi en Belgique – grâce à l'échange de bonnes pratiques et d'expériences entre fonctionnaires et élus des communes partenaires. Sans l'implication de ces différents acteurs, le programme n'aurait pu atteindre toutes ces réalisations. Ces cinq années auront permis à certains élus et fonctionnaires marocains et sénégalais de venir en Belgique voir ce qui se passe dans leur commune partenaire en termes de bonnes pratiques d'action sociale ou de développement économique local, mais aussi de difficultés rencontrées. De même, les collègues et élus belges ont pu se rendre auprès de leur commune partenaire au Maroc et au Sénégal pour mesurer les réalisations, comprendre les défis rencontrés, et construire ensemble des solutions. D'autres moments collectifs pilotés par Brulocalis ont été organisés en début, milieu et fin de programme pour favoriser l'apprentissage collectif et l'efficacité du programme.

Le renforcement des capacités des pouvoirs locaux, tant des fonctionnaires que des politiques, en matière d'action sociale ou de développement économique local est évidemment toujours un incontournable au Maroc et au Sénégal mais aussi en Belgique. Les nouveaux modes de gouvernance locale exigent une mise à niveau régulière des systèmes de gestion des communes basée, notamment, sur la planification stratégique participative, la gestion axée sur les résultats, l'évaluation et la reddition des comptes. Les élus communaux, plus proches des citoyens, doivent pouvoir bénéficier des formations nécessaires, susceptibles de les mettre en situation de relever les défis du développement, d'assumer leur responsabilité politique, et de s'acquitter au mieux de leurs missions de service public. Dans ce sens, la plus-value du programme de coopération intercommunal pour le renforcement des compétences est à valoriser. L'échange entre pairs (Sud-Sud ou Nord-Sud), et l'accompagnement qui peut s'inscrire dans la durée du partenariat, sont une réelle force.


Au niveau de la nature de la coopération décentralisée, la durabilité des effets du programme reste aussi dépendante de la volonté politique.



Il est en effet essentiel qu'existe au niveau local la volonté politique de poursuivre dans la voie empruntée. S'il est vrai que les mandataires belges, marocains et sénégalais et les Associations y travaillent via la sensibilisation à différents niveaux, ce pilier politique du Programme, à côté des deux autres piliers que sont l'administration et la société civile, n'en demeure pas moins le plus fragile. D'abord parce que les élus sont susceptibles d'être renouvelés à chaque élection, et que ce travail de sensibilisation est sans cesse à refaire, sans que son succès puisse être toujours garanti. Les rendez-vous électoraux qui jalonnent la vie des partenariats sont autant de moments d'incertitudes au niveau du programme. Ensuite, parce que l'indispensable implication des élus dans la mise en œuvre d'un volet politique du programme est quelque fois le talon d'Achille du programme de CIC – par manque de temps ou d'intérêt mutuel.

En termes de perspectives pour la nouvelle phase (2022-2026) qui démarre, les conclusions de l'évaluation externe nous encouragent d'ailleurs à « renforcer les relations entre les collectivités belges et leurs communes partenaires, en favorisant le développement d'un réel dialogue politique entre les élus des communes, afin d'identifier les enjeux communs

aux territoires et de favoriser la mise en place de réelles relations d'intérêt mutuel entre les communes ». Et de conclure : « La nouvelle phase qui s'ouvre, le PCIC 2022-2026 est à la fois une chance pour la coopération entre les partenaires belges et les partenaires du Sud et un défi à relever. Une chance, car la continuité de ses domaines d'intervention permet aux communes d'inscrire leur action sur le temps long. C'est un luxe aujourd'hui dans un contexte international mouvant et dans le turn-over incessant des projets, de pouvoir approfondir ainsi des savoirs et des savoir-faire acquis ces dernières années. Mais cette continuité de l'action ne peut pas être la répétition du passé. Le PCIC 2022-2026 peut amplifier son impact sur les territoires où il intervient s'il se met en mouvement pour relever (...) le défi de renouvellement de son approche. Le passage d'une coopération d'aide au développement à une coopération d'intérêt partagé. Ceci exige de travailler des méthodes, des outils pour permettre la prise de conscience, au Nord comme au Sud, que nos destins sont liés, et que le défi est de chercher comment chacun peut apporter à l'autre ».

Un beau défi en perspective pour Brulocalis et les élus et fonctionnaires impliqués sur le programme ! 

Témoignage de la commune de Saint-Gilles sur son partenariat avec Berkane (Maroc) : « Le Programme CIC a toujours été une source d'outils de bonnes connaissances, de savoir-faire et de performance. Un cadre très riche de partage entre Nord/Sud et Sud/Sud. Les formations effectuées, les projets réalisés, les connaissances partagées... tout cela et bien d'autres réalisations, ont permis un changement positif et considérable au niveau de la méthodologie du travail au sein du SASCS (Service d'action sociale culturelle et sportive), de la relation du SASCS avec les autres services de la Commune et avec les citoyens. Enfin, la prise en charge pécuniaire de la CIC d'importants projets réalisés a beaucoup valorisé le travail du SASCS au sein de la Commune et a appuyé l'intervention Communale sur le plan social. »

## QUELQUES AUTRES EXEMPLES CONCRETS

À Oued Essafa (partenaire d'Evere), le programme a mis l'accent sur le renforcement des compétences des femmes. Dans ce cadre-là, les formations ont permis émancipation, partages d'expériences, prises de parole sur des sujets tabous, compréhension des problématiques liées aux maladies qui touchent plus les femmes ou les enfants aux besoins spécifiques. Cette évolution permet également des liens plus forts entre les associations féminines et la commune.

Berkane (partenaire de Saint-Gilles) a développé un projet d'insertion socio-professionnelle à destination des femmes vivant dans deux quartiers identifiés dans le PAC (Plan d'action communal) comme étant des quartiers sous équipés et très précarisés au niveau socio-économique. La commune a mis en formation des femmes vivant dans ces quartiers marginalisés dans les centres de qualification de la Femme et a ensuite

soutenu la création de coopératives pour certains bénéficiaires de ces centres.

À Ouisselsate et Gourrama (partenaires de Koekelberg et de La Hulpe), où le préscolaire est un enjeu social majeur, le SAS (Service d'Action Sociale) a soutenu la construction et/ou l'équipement de locaux qui contribuent à garantir un enseignement de meilleure qualité pour les petits enfants des douars.

À Aït Zineb (partenaire d'Auderghem), où suite au COVID-19, l'importance de favoriser l'accrochage scolaire via les supports numériques a été relevée par le SAS, la commune a mis à disposition du public, et en particulier des jeunes du complexe scolaire d'Aït Zineb (fréquenté par 53% de filles) et des associations féminines de la commune, les moyens d'accès à l'information et à l'apprentissage via l'équipement d'un centre multimédia (localisé au centre du complexe scolaire).

À Al Hoceima (partenaire de Schaerbeek) : les associations disposent désormais d'un lieu où elles peuvent se rassembler et dérouler leurs activités (maison des associations).

À Mokrisset (partenaire de Molenbeek) : la création et l'équipement de la maison de l'artisanat (bâtiment de l'INDH - Initiative Nationale pour le Développement humain, mis à disposition de la commune) permet désormais aux femmes de disposer d'un lieu où se former, se rencontrer et où elles peuvent travailler ensemble.

Enfin, à Bni mathar et Ain Bni Mathar (partenaires de Saint Josse), l'accent a été mis sur le décrochage scolaire. Grâce au soutien mis en place par la commune au niveau du lycée Imam Ali, Dar Talib et Dar Taliba, le taux de réussite des élèves aux examens est passé de 56 à 82% (meilleurs résultats de la province).

> Davide Lanzillotti, conseiller projets européens – Service Ville durable, chez Brulocalis

# DE L'ÉNERGIE POSITIVE DANS LES QUARTIERS ? UN PROJET EUROPÉEN DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

Alice Detollenaere coordonne le projet européen « Cities4PED » au sein de la Ville de Bruxelles, financé par l'initiative de programmation conjointe « Urban Europe ». Nous l'avons interviewée pour lui poser des questions sur ce projet et sur les « quartiers à énergie positive » (de l'anglais positive energy district, ou PED) en particulier.



**Bonjour Alice, pouvez-vous nous expliquer ce qu'est un PED ?**

« Définir un PED est l'enjeu principal de notre projet mais, pour simplifier, un « Positive Energy District » est un quartier qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme. Il s'agit d'une définition simple, car dans la pratique c'est bien entendu plus complexe. »

## Pourquoi est-ce complexe ?

« La production d'énergies renouvelables est fort limitée dans le contexte urbain. Pour cela, la réduction de la consommation énergétique, à travers l'isolation des bâtiments et les changements de comportements par exemple, est cruciale quand on parle de PED. La mobilité représente également un enjeu important, cependant la communauté internationale de chercheurs ne tranche pas sur ce point et laisse le choix aux villes de l'inclure dans le périmètre d'action du PED. »

## À part l'énergie, y a-t-il d'autres facteurs qui interviennent dans la définition d'un quartier à énergie positive ?

« Oui, il y a un débat sur l'opportunité de prendre en compte les émissions indirectes de GES et donc par exemple l'empreinte carbone des matériaux utilisés dans la construction ou la rénovation des bâtiments, ou encore des facteurs de contexte tels que la densité urbaine ou le patrimoine historique. En effet, une plus forte densité urbaine limite le potentiel de production d'énergies renouvelables, et les bâtiments historiques présentent plus de contraintes en matière de rénovation. L'objectif des facteurs de contexte est donc de prendre en compte ces réalités et de les traduire dans des objectifs PED plus accessibles pour les quartiers concernés. »

## Pourquoi la Ville de Bruxelles s'est-elle lancée dans le projet Cities4PED ?

« La Ville a l'ambition de mettre en place un « quartier à énergie positive » et cela soulève plusieurs questions, notamment les émissions et le périmètre qu'il faut prendre en compte dans sa définition. Se lancer dans un projet européen de recherche est un moyen de nourrir ces

réflexions. Cela nous permet aussi de réfléchir à comment traduire des concepts tels que la « neutralité carbone », et donc de faire le pont entre les objectifs et le terrain, la théorie et la pratique. »

## Quel est l'objectif principal du projet ?

« L'objectif de notre consortium est de préciser la définition de quartier à énergie positive pour que les villes puissent mettre en œuvre ce concept (Stockholm et Vienne sont les autres villes partenaires de ce projet). Nous prêtons également beaucoup d'attention aux questions liées à la gouvernance et à l'inclusivité de la transition énergétique afin que le PED soit un levier de transformation écologique, économique et social. »

## Quelles sont les étapes principales du projet ?

« Dans un premier temps (en 2021) nous avons réalisé un échange de connaissances et de bonnes pratiques entre villes partenaires et invité des acteurs de terrain sur des thématiques liées au PED à partager leur expérience. Cela nous permettra d'aboutir en 2022 à des recommandations pour les décideurs et à un guide pour les villes afin de mettre en place un premier pilote PED. »

## Un projet européen demande aussi une action au niveau local. Qu'avez-vous fait concrètement ?

« Au niveau local, nous avons mis en place un comité de pilotage et un comité technique au sein de l'administration communale. Ces comités ont pour but de faire le point sur les initiatives en cours et d'identifier les synergies entre les projets au sein de la Ville de Bruxelles. La transition énergétique étant une thématique transversale, il est important d'impliquer les collègues des différents départements dans ce projet et d'aligner les objectifs. Cela permet aussi de créer des liens, d'intégrer les différents points de vue et, finalement, de formaliser la vision de la Ville sur le quartier à énergie positive. »

La Ville met également en place différents projets pilotes et a commandité des études pour avancer sur certaines thématiques telles que la mise en place d'un réseau de chaleur et les communautés d'énergie. »

## Quelle est la spécificité du projet Cities4 PED par rapport à d'autres projets en cours ?

« Cities4PED est un projet de recherche qui se concentre sur les aspects de gouvernance : comment mettre en place un PED, les facteurs de succès ou limitants au sein de la ville, les outils, les méthodes



**Avez-vous défini un site pilote dans le cadre du projet ?**

« Un périmètre d'expérimentation a été défini dans le quartier Nord, qui recouvre principalement le territoire de la Ville de Bruxelles mais également les communes de Schaerbeek et Saint-Josse ; un périmètre d'implémentation est en cours de définition. »

**Aviez-vous déjà de l'expérience en matière de projets européens ? Est-ce que cela a été utile ?**

« Oui, dans le passé j'ai participé à des projets de recherche européens plus axés sur le photovoltaïque et les communautés d'énergie notamment. Il est utile d'avoir une expérience préalable dans les projets européens parce que les logiques de gestion de ces projets sont différentes par rapport à celles d'application au sein d'une administration communale. »

d'implication des citoyens, etc. Le projet intègre aussi un volet social afin de contribuer à une transition énergétique juste, qui ne produit pas de gentrification notamment.

Le projet RESPONSE, un autre projet européen auquel la Ville participe, traite plutôt des aspects liés à l'innovation technologique en lien avec les PED. »

**Quels coûts ont été financés par le subside européen ?**

« Il s'agit principalement des coûts RH liées à l'exécution du projet (un mi-temps financé sur 2 ans), de frais de voyages et de déplacement. »

**Que retiendra la Ville de Bruxelles du projet Cities4PED ? Une suite serait-elle possible ?**

« Nous retenons de projet les fructueux échanges avec les autres villes du projet, les débats sur la définition du PED, les principes et méthodes pour impliquer les citoyens de manière la plus inclusive possible... Comme il s'agit d'un projet de recherche plus théorique, nous n'avons pas encore de réponses sur certaines questions qui demandent plus de mise en pratique. Pour la suite, outre ses propres initiatives, la Ville privilégiera des projets de recherche-action pour avancer dans ces questions et pour lancer des actions pilotes et produire des résultats concrets pour les citoyens. »



ASSOCIATION EN ACTION



**DÉMÉNAGEMENT À VENIR DE NOS BUREAUX**

Brulocalis quitte ses bureaux « historiques » de la rue d'Arlon le 31/12/2022. L'immeuble a été racheté, y compris notre étage, par un promoteur immobilier et d'importants travaux de rénovation profonde vont avoir lieu pendant plusieurs années. Nous avons ainsi acheté un nouveau bâtiment, sis au 168 rue Royale, qui sera désormais, au 1<sup>er</sup> janvier 2023, notre nouveau siège social.

Nous avons l'ambition de développer ce bâtiment comme la « Maison des Pouvoirs Locaux », un lieu ouvert sur l'extérieur, à vous, nos membres, comme un lieu de rencontre entre les communes et CPAS bruxellois. Nous vous en dirons plus dans nos colonnes au fur et à mesure.

Nous lançons prochainement des travaux d'aménagement de ce nouveau bâtiment

pendant une partie de l'année 2023. Nos équipes vont s'installer, entre-temps, dans un lieu de travail temporaire. Nous restons bien sûr à votre disposition par email, et aux numéros de téléphone habituels. Nos réunions auront lieu au cas par cas, dans ce lieu temporaire ou dans des salles extérieures comme nous faisons jusqu'à présent pour nos formations et colloques de grande capacité. Tous les courriers postaux doivent être adressés à cette adresse, à partir du 01/01/2023 : Rue Royale 168, 1000 Bruxelles. Dans tous les cas, un suivi postal sera effectué.

# INCLUCITIES : SCHAERBEEK ET JELGAVA (LETTONIE), DES VILLES APPRENANTES SUR LE THÈME DE LA MIGRATION

Le Coordinateur du projet européen IncluCities, le Conseil européen des municipalités et Régions, revient dans une interview avec les personnes clés du projet, sur le contexte de la commune de Schaerbeek, en particulier sur l'intégration des migrants et la crise ukrainienne. Dans cette interview croisée, Vincent Vanhalewyn, responsable de la cohésion sociale pour la Commune de Schaerbeek, ville mentor du projet, et Janaki Declaire, Directrice de VIA, pour le BAPA VIA, partenaire clé et essentiel du projet pour la commune, répondent aux questions à tour de rôle.



**Schaerbeek est une des 19 communes de la Région bruxelloise. Sa population, de plus de 133.000 habitants, est caractérisée par une grande diversité culturelle. Comment la population est-elle constituée ? D'où proviennent les nouveaux arrivants ?**

**Janaki DECLEIRE :** « Schaerbeek est en effet une commune cosmopolite. 37 % de la population schaarbeekoise est de nationalité étrangère, et cela sans compter les personnes d'origine étrangère devenues belges.

Les personnes qui se présentent dans notre bureau d'accueil ne viennent pas uniquement de la commune de Schaerbeek puisque notre parcours d'accueil s'adresse à toute personne résidant sur le territoire bruxellois. 20 % des personnes accueillies proviennent de Schaerbeek, 18 % de Molenbeek. Viennent ensuite les communes avoisinantes : Bruxelles-Ville, Anderlecht, Evere et Saint-Josse. Ces personnes sont originaires majoritairement de Syrie, du Maroc, d'Inde, d'Afghanistan et de Guinée. »

**Schaerbeek est la 4<sup>e</sup> commune de la Région de Bruxelles-Capitale en termes de densité de population. Comment cette densité affecte-t-elle la vie de la commune ?**

**Vincent VANHALEWYN :** « Sur les 19 communes de la Région de Bruxelles Capitale, Schaerbeek occupe en effet la quatrième place en termes de densité de population, avec 16.600 habitants par kilomètre carré (contre 7.511 à l'échelle de la Région)<sup>1</sup>. Entre 2014 et 2021, la population et sa densité ont légèrement diminué (de 16.663 à 16.637 habitants par kilomètre carré) : sans doute, l'année 2020 a été une année hors du commun, avec la croissance la plus faible enregistrée dans la Région depuis 1998. La croissance démographique a néanmoins repris depuis 2021 : la perspective attendue serait qu'elle se poursuive mais dans une moindre mesure dans les années à venir.<sup>2</sup>

La densité à Schaerbeek est répartie de façon inégale sur le territoire, les quartiers situés à l'ouest étant plus denses que ceux situés à l'est. La commune se caractérise en outre par des quartiers très hétérogènes, certains très multiculturels et d'autres moins, certains plus populaires et d'autres plus nantis. La population de la commune est également relativement jeune puisqu'elle compte de nombreuses familles avec enfants<sup>3</sup>. C'est aussi une population très multiculturelle, avec plus de 100 nationalités répertoriées en 2019<sup>4</sup>.

Cette situation est à la fois une richesse mais cela implique également de nombreux défis en termes **d'infrastructures publiques, avec un besoin important de crèches, d'écoles, d'offre de logements adaptés<sup>5</sup> et en termes de vivre ensemble.**

Pour faire face à ces besoins, nous avons lancé plusieurs projets urbains, notamment avec le soutien de la Région dans le cadre **des contrats de quartiers**, afin d'améliorer l'espace public, de développer les infrastructures sociales, le logement et, dans une moindre mesure, de développer notre tissu économique et social<sup>6</sup>.

Schaerbeek est une commune qui a également développé depuis les années 60 un **important réseau associatif, très actif**, ce qui permet de créer du lien au sein des quartiers et d'améliorer le vivre ensemble. »

**En Belgique un pouvoir public local tel qu'une commune bénéficie d'un large spectre de compétences, et dès lors un large spectre de responsabilités. Si la gestion de la migration est une compétence nationale, étant donné que concrètement, cette population arrive sur un territoire spécifique, cela devient la responsabilité de ce territoire. Quelles sont vos responsabilités**

- [https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/PerspectiveBrussels-Mini-Bru\\_2022-FR.pdf](https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/PerspectiveBrussels-Mini-Bru_2022-FR.pdf)
- [https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/20220513\\_diagnosticpostcovid\\_fr.pdf](https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/20220513_diagnosticpostcovid_fr.pdf)
- [https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/Schaerbeek\\_FR\\_2\\_pma.pdf](https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/Schaerbeek_FR_2_pma.pdf)
- <https://www.1030.be/fr/content/differentes-nationalites-des-citoyens-installes-schaerbeek-et-repris-au-registre-national>
- [https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/Schaerbeek\\_FR\\_2\\_pma.pdf](https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/Schaerbeek_FR_2_pma.pdf)
- Ibid.

## exactes et comment cette gouvernance multiple est-elle organisée ?

**Vincent VANHALEWYN** : « En effet, la Commune intervient à différents niveaux dans l'accueil des personnes migrantes, dans le cadre législatif relevant pour la matière et dans la poursuite de l'intérêt communal. Cet accueil revêt différents aspects et demande un investissement conséquent au niveau communal.

Au niveau administratif, la commune gère la **tenue et mise à jour du registre civil**, et donc l'inscription des nouveaux arrivants dans le registre des étrangers.

Mais la commune a aussi le souci de veiller au bien-être de ses citoyens et à faire en sorte que chacun trouve sa place et se sente bien dans sa commune. Avec son service de proximité, et son programme de prévention urbaine (le PPU), elle veille à créer une proximité avec la population, à instaurer un dialogue, avec l'objectif d'améliorer le vivre ensemble à Schaerbeek.

C'est aussi pour améliorer encore l'accueil des personnes migrantes qu'en 2016, les communes de Schaerbeek et Molenbeek ont favorisé la création sur leur territoire d'un Bureau d'Accueil pour Primo-Arrivants (BAPA), un des acteurs centraux de l'intégration des primo-arrivants en Région bruxelloise, donnant ainsi à Schaerbeek un rôle majeur dans l'accueil des personnes migrantes. »

**Nous avons pu constater une grande unité dans les réponses apportées dans l'accueil des réfugiés ukrainiens parmi les différentes villes en Europe. Et les différentes**



> Janaki Declaire, Directrice de VIA, et Vincent Vanhalewyn, responsable de la cohésion sociale à Schaerbeek

**communes de Bruxelles ont dû faire face à un travail colossal en matière d'accueil et d'hébergement. Comment avez-vous géré ces premiers mois qui ont suivi la crise ukrainienne ? Comment cela se passe-t-il actuellement et quels sont les plus gros défis actuels pour votre commune ?**

**Vincent VANHALEWYN** : « Pendant les premiers mois de la crise, la Commune a mis à disposition sur son site internet une page rassemblant les principales informations utiles pour les réfugiés ukrainiens, en matière d'hébergement, de procédures administratives, de droits des réfugiés ukrainiens, notamment l'existence du CPAS. Une coordinatrice temporaire a été nommée au niveau de l'administration communale afin de centraliser l'info et de répondre aux questions des personnes,

autant les personnes réfugiées que les citoyens schaerbeekois proposant leur aide.

Depuis juillet 2022 et grâce à une subvention régionale, le support a été formalisé dans une nouvelle équipe de deux agents communaux offrant aux réfugiés et toute autre personne impliquée dans le processus d'accueil, les informations concernant l'hébergement, les procédures administratives et les questions psycho-sociales pour les réfugiés ukrainiens.

Concernant l'offre de logement, la Commune a dû faire appel aux bénévoles pour accueillir les réfugiés pendant les premiers mois de la crise, attendant la mise à disposition de logements collectifs par la Région. »

**La mise en place de la directive sur la protection temporaire a été décrite comme**

## TRAINING ACADEMIES

Le projet IncluCities de la Commission Européenne ([www.inclucities.eu](http://www.inclucities.eu)), au cours duquel Brulocalis accompagnait les dernières années la Ville de Bruxelles et la Commune de Schaerbeek, prendra bientôt fin.

Avant de le clôturer, Brulocalis organisera bientôt les « Training Academies » d'IncluCities, dont l'objectif sera de présenter les résultats du projet de nos partenaires lettons et français, de partager les expériences entre les villes mentors et les villes mentorées des deux binômes que Brulocalis supervisait, d'échanger autour des sujets liés à « l'intégration des migrants » et de

débattre sur les quatre thématiques cruciales pour nos partenaires bruxellois et étrangers. Afin de mieux les analyser, Brulocalis organisera les ateliers de discussions autour des sujets suivants :

- La situation des femmes migrantes ;
- L'intégration socio-professionnelle ;
- Les problèmes de logement ;
- L'intégration linguistique ;

Cet événement sera également une occasion pour nos partenaires bruxellois de présenter leurs nouveaux

guichets numériques destinés aux primo-arrivants (outil digital sur lequel Brulocalis a travaillé les derniers mois en coopération avec BAPA Bruxelles et BAPA Via dans le cadre du projet IncluCities).

L'évènement aura lieu du 7 au 8 décembre 2022 au Manos Conférence & Business Center (135 Chaussée de Charleroi, 1060 Bruxelles). L'enregistrement sera bientôt ouvert au public et communiqué sur le site web de Brulocalis.

Contact : Justyna Podrazka  
[justyna.podrazka@brulocalis.brussels](mailto:justyna.podrazka@brulocalis.brussels)

une belle réussite, en termes de délivrance rapide de permis de séjour, logement, accès au marché du travail et aux écoles pour les enfants. Qu'en est-il de la situation des autres personnes réfugiées ?

**Janaki DECLEIRE :** « VIA a su réagir très vite à l'arrivée des nombreuses personnes ukrainiennes, mais cela sans léser l'accueil réservé aux autres personnes primo-arrivantes. Grâce à un soutien financier ponctuel de la COCOF, nous avons pu rapidement engager une nouvelle collègue parlant russe et ukrainien pour organiser des séances d'information de 15 heures adaptées à ce nouveau public, dans leur langue, en leur offrant ainsi le même service qu'à toute personne se présentant dans nos bureaux. »

En tant que partenaire du projet IncluCities, Schaerbeek a formé un duo de mentorat avec la ville de Jelgava. Qu'avez-vous pu, en tant que mentor, offrir à la ville de Jelgava ? Quelles sont pour vous les leçons à retenir de ce projet (ou processus) ?

**Vincent VANHALEWYN :** « Dans le projet IncluCities, nous sommes dans un processus mutuel d'apprentissage avec la ville de Jelgava : cela nous donne l'occasion de réfléchir stratégiquement à l'intégration des primo-arrivants, et de faire le bilan de nos propres pratiques. Par exemple, grâce à ce projet, nous avons pu faire un état des lieux et évaluer la pertinence de la création d'un outil digital d'information aux personnes primo-arrivantes, de type application smartphone, et de nous nourrir de ce que d'autres collectivités locales mettent à disposition des primo-arrivants (ORIENT8 dans la ville voisine de Mechelen par exemple, ou encore l'application Le Bon Plan créée par l'asbl DUNE). Le financement du projet ne nous a pas permis d'aller plus loin dans le développement d'une application smartphone digitale, néanmoins ces expériences nous ont inspirés dans la mise à jour du site internet de VIA dans le cadre du projet.

Jelgava a dû récemment faire face courageusement à un important flux migratoire en lien avec la guerre en Ukraine. La commune de Schaerbeek, quant à elle, a déjà dû faire face à de nombreux flux migratoires et s'est ainsi forgée une expérience de plusieurs dizaines d'années en matière d'accueil de personnes primo-arrivantes. C'est cette expertise que nous avons voulu partager avec nos partenaires lettons, en essayant de leur faire découvrir les moyens que nous avons mis en œuvre et desquels ils pourraient s'inspirer dans une perspective de moyenne et longue durée dans l'intégration de primo-arrivants. »

Dans le cadre du projet IncluCities, vous avez pu bénéficier, en tant que partenaire mentor, de la création d'une plate-forme d'informations utiles à tout nouvel arrivant dans votre commune. Pouvez-vous m'expliquer les éléments principaux de la mise à jour du site du BAPA et ses objectifs ?

**Janaki DECLEIRE :** « Avec le budget alloué par le projet IncluCities, nous avons en effet pu retravailler la page de notre site internet décrivant le parcours d'accueil, afin d'actualiser l'information donnée et de la rendre plus accessible à tout public. Le **parcours y est expliqué de façon plus ludique, plus intuitive** qu'auparavant. L'information donnée est également **traduite en 10 langues** (auparavant, c'était uniquement en arabe et en anglais), ainsi que **disponible oralement en français et en arabe pour les personnes analphabètes**. Sachant qu'il y a beaucoup de personnes analphabètes parmi le public primo-arrivant, c'est une vraie plus-value. Nous avons pu également créer une **nouvelle page proposant un répertoire de base des services utiles à tout nouvel arrivant**, dans différents domaines tels que l'aide sociale et les services juridiques, la santé, l'enfance ou encore l'offre de cours de français. Ainsi les personnes qui ne souhaitent pas entamer un parcours d'accueil à VIA disposent d'adresses utiles pour trouver réponse à leurs questions. Toutes ces informations seront également **traduites en 10 langues**, données oralement et illustrées de pictogrammes pour qu'elles soient accessibles également aux personnes analphabètes. »

Le projet IncluCities arrive bientôt à son terme. Quelle aura été pour vous la plus-value de ce projet ?

**Janaki DECLEIRE :** « Le plus grand bénéfice est sûrement la rencontre et la richesse des échanges entre les différents partenaires du projet. Participer à un projet réunissant 8 villes différentes qui partagent leur propre expérience par rapport à l'accueil des personnes primo-arrivantes est inspirant. Même si leur contexte et leur réalité sont différents, comprendre ces diverses réalités et voir ce qu'elles ont pu mettre en place, et ce qui a fonctionné ou pas, permet de nourrir notre réflexion et d'enrichir notre propre travail.

C'est certainement le fait de se nourrir et de s'inspirer des initiatives des autres qui représente la plus grande plus-value.

Le rôle de mentor nous a par ailleurs permis de nous rendre compte plus encore de la richesse de ce que nous proposons au sein de notre association, du chemin parcouru depuis 2016, date de l'ouverture de VIA, et offre certainement une valorisation et une belle reconnaissance de notre travail. Si nous pouvons

rayonner et inspirer d'autres acteurs du secteur de l'intégration de personnes étrangères, c'est vraiment une belle reconnaissance de notre travail. »


« Têtu comme un âne, le symbole de votre commune », et « fertile comme la terre sur laquelle pousse le cerisier » – qu'est-ce que cela signifie pour vous et qu'est-ce que cela dit de votre commune ?

**Vincent VANHALEWYN :** « Jadis, les Schaerbeekois, qui cultivaient des cerises, avaient obtenu le privilège d'aller les porter à dos d'âne au marché de Bruxelles pour les vendre aux brasseurs qui en faisaient de la bière (la Kriek !). En les voyant arriver, les Bruxellois s'exclamaient : *Hei ! doë zên die êzels van Schoerebeik* (en dialecte : Tiens, voilà les ânes de Schaerbeek !).

Aujourd'hui encore, Schaerbeek est appelée « la Cité des ânes » et ses habitants en sont fiers !<sup>7</sup>

De nouveaux projets fleurissent régulièrement à Schaerbeek, c'est une pépinière d'associations et de nouveaux projets mis en place par des citoyens engagés et qui ont à cœur de faire vivre et mettre en valeur la commune à des niveaux divers : le vivre ensemble, la solidarité, mais aussi la fête ou encore le riche patrimoine de notre commune. »

**Janaki DECLEIRE :** « Par rapport à VIA, nous pouvons dire que notre travail illustre bien cette notion de fertilité. VIA est un terreau fertile pour de nouvelles initiatives. Sans cesse nous mettons en place de nouveaux projets pour répondre aux besoins exprimés par nos bénéficiaires, que ce soit la création de notre maison d'immersion, la mise en place du projet de bénévolat ou encore du programme PEPA (parcours entrepreneurial pour primo-arrivants), qui permet de soutenir les personnes qui souhaitent créer leur propre activité professionnelle. Ainsi nous nous nourrissons des échanges, des rencontres que nous pouvons faire, mais aussi, dans une démarche de co-création, des besoins exprimés par les personnes primo-arrivantes avec lesquelles nous travaillons. Ce sont elles qui sont à la base de tous nos nouveaux projets parce que nous avons à cœur d'être toujours au plus proche de leurs besoins.

Quant au qualificatif têtue, il illustre parfaitement notre volonté d'aller toujours de l'avant et de relever sans cesse les défis qui s'offrent à nous. » 

7. <https://www.1030.be/fr/culture-loisirs/fetes-traditions/folklore-traditions/cite-des-anes>

## Brulocalis continue à accompagner la Ville de Bruxelles et la Commune de Schaerbeek dans leurs activités entreprises au sein du projet européen IncluCities

Ces derniers mois deux visites d'études ont été effectuées par ces deux représentations bruxelloises et Brulocalis. La première a eu lieu du 24 au 26 avril en France, chez nos partenaires de la Ville de Saint-Jean-de-la-Ruelle où nous avons, entre autres, travaillé sur le développement de leur plan d'action, dont un des objectifs est de créer La Maison des Femmes. En collaboration avec des représentants politiques et le milieu associatif local, nous nous sommes penchés également sur des problèmes d'emploi et d'intégration des étrangers dans la région et nous avons visité le local destiné à La Maison des Femmes.

Pendant que La Ville de Bruxelles en collaboration avec le BAPA Bruxelles et son groupe local de soutien aidait nos partenaires français, nos collègues de la Commune de Schaerbeek accompagnés des représentants de BAPA VIA et des représentants du milieu associatif local se sont rendus à Jelgava, en Lettonie, afin d'aider nos

## Training Academies

Le projet IncluCities de la Commission Européenne ([www.inclucities.eu](http://www.inclucities.eu)), au cours duquel Brulocalis accompagnait les dernières années la Ville de Bruxelles et la Commune de Schaerbeek, prendra bientôt fin.



> Future Maison des Femmes

Avant de le clôturer, Brulocalis organisera bientôt les « Training Academies » d'IncluCities, dont l'objectif sera de présenter les résultats du projet de nos partenaires lettons et français, de partager les expériences entre les villes mentors et les villes mentorées des deux binômes que Brulocalis supervisait, d'échanger autour des sujets liés à « l'intégration des migrants » et de débattre sur les quatre thématiques cruciales pour nos partenaires bruxellois et étrangers. Afin de mieux les analyser, Brulocalis organisera les ateliers de discussions autour des sujets suivants :

- La situation des femmes migrantes ;
- L'intégration socio-professionnelle ;
- Les problèmes de logement ;
- L'intégration linguistique ;

Cet événement sera également une occasion pour nos partenaires bruxellois de présenter leurs nouveaux guichets numériques destinés aux primo-arrivants (outil digital sur lequel Brulocalis a travaillé les derniers mois en coopération avec BAPA Bruxelles et BAPA Via dans le cadre du projet IncluCities).

L'évènement aura lieu du 7 au 8 décembre 2022 au Manos Conférence & Business Center (135 Chaussée de Charleroi, 1060 Bruxelles). L'enregistrement sera bientôt ouvert au public et communiqué sur le site web de Brulocalis.

Contact : Justyna Podrazka [justyna.podrazka@brulocalis.brussels](mailto:justyna.podrazka@brulocalis.brussels)



> Les partenaires réunis à Jelgava (Lettonie)

partenaires lettons dans le développement de leurs actions IncluCities.

Du 23 au 25 mai, Brulocalis et les Schaerbeekois ont participé à la visite d'étude à Jelgava, où nous avons pu contribuer aux travaux d'intégration linguistique des ressortissants étrangers souhaitant s'installer à Jelgava. Lors de ce séjour, nous avons également visité plusieurs services en charge de l'accompagnement des étrangers à Jelgava. Cette visite nous a permis de mieux comprendre le fonctionnement et les outils d'intégration de la politique locale. Des échanges avec des réfugiés ukrainiens de Jelgava nous ont profondément marqués et encore une fois prouvé qu'une politique de soutien et d'intégration des personnes d'origine étrangère en détresse est actuellement indispensable au niveau local dans toute l'Europe.



> Rencontre à Saint-Jean-de-la-Ruelle (France)

# Les générations futures méritent de nouveaux héros.

C'est pourquoi, chez CFE, notre ambition est de défier le statu quo.

D'identifier ce qui n'est pas durable et d'en changer.

Car, en tant que groupe actif dans 4 métiers qui ont le potentiel de façonner le monde, nous avons la responsabilité de prendre soin des générations futures. La responsabilité d'être leurs nouveaux héros.

En s'engageant sans compromis. A respecter les gens, créer des espaces de travail et de vie sains, massifier les rénovations, décarboner la construction, promouvoir la circularité, améliorer l'efficacité énergétique, investir dans la technologie intelligente et construire le futur de la mobilité.

**Tous ceux qui veulent le changement et y croient, rejoignez-nous !  
Car ensemble, nous pouvons changer le monde.**



**cfe**

CHANGING  
FOR GOOD

Les 4 métiers de CFE

cfe.be

## Promotion immobilière



## Construction & Rénovation



## Multitechnique



## Investissements

